

# RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 757 - NOVEMBRE 2022

**PAUVRETÉ**

## L'URGENCE D'UNE POLITIQUE STRUCTURELLE

**DÉBATTRE**

LE "LOGEMENT  
D'ABORD" A-T-IL TENU  
SES PROMESSES ?

**EXPLORER**

LES DÉPARTS « CACHÉS »  
DES JEUNES DE KOONAN



Secours  
Catholique  
Caritas France



31



06



14

**04 RÉAGIR**

L'INCLUSION FINANCIÈRE POUR LES PLUS FRAGILES

**06 INNOVER**

YOURJOB, UNE PLATEFORME POUR L'EMPLOI

**11 DÉBATTRE**

LE "LOGEMENT D'ABORD" A-T-IL TENU SES PROMESSES ?

**14 COMPRENDRE**

14 **Enquête.** PAUVRETÉ : L'URGENCE D'UNE POLITIQUE STRUCTURELLE

22 **L'entretien:** « LE REVENU MINIMUM A COMPLÈTEMENT DÉCROCHÉ »

26 **Ici et là-bas.** INDE : LE CHOC DU COVID POUR LES TRAVAILLEURS INFORMELS

27 **Des outils pour comprendre**

**28 RENCONTRER**

SUHEIR FARRAJ. AU NOM DES FEMMES

**31 EXPLORER**

LES DÉPARTS "CACHÉS" DES JEUNES DE KOONAN

**38 POINT DE VUE**

LAURENCE GEAI « QUELQUE CHOSE D'IRRÉEL »

**39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE**

PILLER LA FRANCE



28

**RÉ-  
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*:  
106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07  
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

**Présidente et directrice de la publication :**  
Véronique Devise

**Directrice de la communication :**  
Agnès Dutour

**Rédacteurs en chef :**  
Emmanuel Maistre (7576)  
Clarisse Briot (7339)

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Jacques Duffaut (7385)

**Rédacteurs :**  
Aurore Chaillou (5239)  
Benjamin Sèze (5239)  
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

**Rédacteur-graphiste :**  
Guillaume Seyral (7414)

**Rédactrice photo :**  
Elodie Perriot (7583)

**Correction :**  
Catherine Hervoüet des Forges

**Imprimerie :** Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 57 638 exemplaires.

**Dépôt légal :** n° 113971

**Numéro de commission paritaire :**  
1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

**Photo de couverture :**  
Xavier Schwebel / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



ELODIE PÉRIOT / SCOF

## ÉDITORIAL

# CONTRE LA PAUVRETÉ : « QUAND ON VEUT, ON PEUT »

PAR **PASCALE NOVELLI**, RESPONSABLE ANALYSE DES PAUVRETÉS AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

“

PENDANT LA CRISE SANITAIRE, LES AIDES D'URGENCE N'ONT PAS SORTI DURABLEMENT LES PERSONNES CONCERNÉES DE LA PAUVRETÉ.

”

Comment est-il possible d'assener « *quand on veut, on peut* » face aux personnes vivant la pauvreté ? Cette affirmation sonne comme une accusation. Comme si les plus pauvres ne savaient notamment pas gérer leur budget. Comme si leur seule volonté permettait les efforts nécessaires pour sortir de la pauvreté. D'où l'idée que s'ils ne s'en sortent pas, c'est uniquement leur faute. Et pourtant, quand on veut bien comprendre les situations de pauvreté, on peut. Dans notre rapport "État de la pauvreté en France", nous avons mené une étude des budgets de ménages en situation de pauvreté en temps de crise. Et on comprend l'extrême tension éprouvée par les personnes lorsqu'on met leurs faibles ressources en regard des dépenses déjà engagées. Ces dépenses liées par un contrat représentent près de 60 % de leurs ressources, alors que cette part est de 30 % pour l'ensemble des ménages qui vivent en France. Leur "reste pour vivre" médian est d'à peine 7,5 euros par jour et par unité de consommation. Un niveau plus faible qu'avant la crise du Covid. Un quart des ménages disposent même de moins de 1,5 euro. Avec cette somme ils doivent se nourrir, s'habiller, se fournir en produits d'hygiène, avoir un éventuel accès aux loisirs, à la culture...Et pourtant, lorsqu'on veut bien entendre les efforts déployés chaque jour pour vivre ou survivre, on peut. « *On est des mathématicien.ne.s* », « *la pauvreté nous pousse à beaucoup réfléchir* », écrivent ces personnes qui vivent la pauvreté au quotidien. Dans l'analyse de leur situation qu'elles partagent avec nous, elles décrivent les trésors d'ingéniosité et de réflexion déployés, mois après mois, pour économiser le moindre centime, récupérer tout ce qu'elles peuvent : ainsi certaines passent une journée entière à cuisiner, en mettant plusieurs plats ensemble dans le four pour ne pas l'utiliser la semaine suivante et ainsi réduire la dépense d'énergie. « *On vit dans la peur perpétuelle* », expliquent-elles encore. Elles évoquent alors le stress par anticipation, qui colle à la peau, la crainte de ne pas pouvoir aux besoins des enfants, de devoir réduire, voire supprimer le chauffage par peur de la facture. Et les conséquences sur la vie sociale qui s'amenuise... Et pourtant, quand on veut bien lutter contre la pauvreté, on le peut. Pendant la crise sanitaire, les aides d'urgence ont permis à de nombreux ménages de ne pas sombrer. Des hébergements supplémentaires ont été trouvés pour des personnes sans domicile. C'est donc possible. Mais ces aides sont restées limitées et ponctuelles. Elles n'ont pas sorti durablement les personnes concernées de la pauvreté. Mais elles démontrent que si l'on choisissait de mener une lutte structurelle pérenne contre la pauvreté, elle serait efficace. Finalement, peut-être que quand on veut, on peut... ■

1 "État de la pauvreté en France 2022. À l'épreuve des crises. Enquête sur les budgets des plus précaires", Secours Catholique-Caritas France, 2022.

# L'INCLUSION FINANCIÈRE POUR LES PLUS FRAGILES

En 2011, le Secours Catholique, la Croix-Rouge française et l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas) publiaient un "manifeste pour l'inclusion bancaire en France des populations fragiles, ou comment lutter à grande échelle contre une forme latente d'exclusion sociale". Onze ans plus tard, quelle est la situation de l'inclusion financière ?

PAR **BENJAMIN SÈZE**

### **+** La limitation des frais bancaires pour les "clients fragiles"

Depuis la loi bancaire de juillet 2013, les banques doivent identifier leurs clients en situation de fragilité financière, et leur proposer une offre spécifique pour la clientèle fragile (OSCF). Cette offre, peu chère, garantit des frais d'incidents limités à 20 euros par mois et 200 euros par an. Plus récemment, un accord a été signé entre le gouvernement et le secteur bancaire pour plafonner à 25 euros par mois les frais d'incidents facturés aux clients fragiles qui n'ont pas souscrit à l'OSCF.

### **-** De nombreux "clients fragiles" non protégés

Les indicateurs utilisés par les établissements bancaires pour déterminer qui sont leurs clients en situation de fragilité financière sont principalement laissés à leur libre appréciation, donc très variables

d'une enseigne à l'autre et, globalement, en deçà de la réalité vécue par une grande partie des ménages en difficulté. D'autre part, l'Offre spécifique pour la clientèle fragile ne touche qu'une faible part de sa cible. Mal connue par les conseillers et peu rentable, cette formule n'est que trop rarement proposée. Lorsqu'elle l'est, des clients la refusent par crainte d'être stigmatisés ou de se retrouver mis en difficulté par des moyens de paiement inadaptés.

### **-** Des moyens de paiement inadaptés

Les clients qui souscrivent à l'OSCF n'ont pas droit au découvert et doivent renoncer au chéquier, contre deux chèques de banque mensuels à encaissement immédiat. Or quand on est juste à la fin du mois, un petit découvert ou des chèques que l'on peut faire encaisser au début du mois suivant sont une marge de sécurité pour ne pas se retrouver dans le rouge. De même, les clients de l'OSCF n'ont pas accès à une carte bancaire classique, mais à une carte à autorisation systématique. Or celle-ci n'est pas acceptée chez tous les commerçants ni sur tous les automates de paiement.

### **-** Des refus d'ouverture de compte bancaire qui perdurent

Un droit au compte existe dans la loi ainsi qu'une procédure de recours devant la Banque de France. Mais en pratique, les établissements bancaires n'obéissent pas toujours aux injonctions d'ouverture de compte qui leur sont faites, ou les contournent en exigeant de manière abusive de nouveaux justificatifs. Chaque année, un quart des procédures de droit au compte (jusqu'à 34 % en 2019) ne donnent finalement pas lieu à l'ouverture d'un compte. ■

## REPÈRES

**688 354**

personnes bénéficiaires de "l'offre spécifique clients fragiles" au 31 décembre 2021.

**3,8**

millions de clients étaient estimés en fragilité financière par les banques en 2020, alors que l'Insee compte 9,3 millions de Français sous le seuil de pauvreté monétaire.



**6,7**

milliards d'euros c'est le montant estimé des frais bancaires facturés en 2018.

Sources : UFC Que choisir, Manifeste pour une inclusion financière universelle.



## NOTRE ALTERNATIVE

PAR **GENEVIÈVE COLAS**, CHARGÉE DE MISSION "ACCÈS AUX MOYENS DE PAIEMENT ET INCLUSION BANCAIRE" AU SECOURS CATHOLIQUE

## “SORTIR DE LA DÉFIANCE ENVERS LES MÉNAGES PRÉCAIRES”

Ces dernières années, des avancées ont eu lieu dans la lutte contre l'exclusion financière. Parmi elles, la création d'un Observatoire de l'inclusion bancaire ou le développement de Points conseil budget. Le progrès le plus notable est la limitation des frais d'incident bancaire pour les clients "fragiles". Néanmoins, toutes ces mesures restent insuffisantes face à la réalité de l'exclusion financière, d'autant plus que leur mise en pratique par les établissements financiers est aléatoire. Il y a peu de chances que cette situation s'améliore tant que les acteurs du secteur bancaire resteront dans un rapport de défiance vis-à-vis des ménages précaires, souvent consi-

dérés comme irresponsables, trop à risque et peu rentables. Cette défiance explique les refus d'ouvrir des

“  
DES MÉNAGES, TROP  
SOUVENT CONSIDÉRÉS  
COMME IRRESPONSABLES, À  
RISQUE ET PEU RENTABLES.  
”

comptes bancaires, d'accorder des crédits amortissables ou même des microcrédits qui permettraient à ces ménages de mener des projets. Elle justifie les frais d'incident bancaire démesurés ou les moyens de paiement restreints inadaptés aux usages de la vie courante. Ces mé-

nages aux revenus limités ou irréguliers n'ont pourtant d'autre choix que de passer par les banques (pour toucher des salaires ou prestations sociales, payer des abonnements, faire des investissements...). Il est donc anormal que l'accès aux services et produits financiers ne leur soit pas permis ou que l'usage de ces services accentue leurs difficultés. Avec d'autres associations<sup>1</sup>, le Secours Catholique milite pour un service bancaire universel, ouvert à tous selon les mêmes conditions, avec un accompagnement renforcé pour les clients "fragiles". ■

<sup>1</sup> Le Secours Catholique, Emmaüs France, l'UFC Que Choisir, APF France Handicap, Familles rurales et la Confédération syndicale des familles (CSF) ont publié en octobre un manifeste pour une inclusion financière universelle.

## DROIT DE SUITE

### EXPULSIONS DES BIDONVILLES ET SQUATS : ÉTAT DES LIEUX ANNUEL

Depuis trois ans, l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels publie un rapport annuel qui comptabilise en France métropolitaine toutes les expulsions de bidonvilles et de squats. Y sont détaillés le nombre de personnes expulsées, le type de public (situation familiales, nationalité...), le lieu géographique et les conditions dans lesquelles

ces expulsions ont été menées : violence, destruction et confiscation de biens, ainsi que les différentes solutions de relogement ou les remises à la rue sans solution. Une grande majorité concerne des lieux de vie de migrants auxquels souvent aucune solution d'hébergement pérenne et adaptée n'a été proposée. « Aujourd'hui, il y a toujours 25 000 personnes

qui vivent dans des bidonvilles et ce chiffre ne bouge pas », affirme Claire Sabah, du département "Accueil et droits des étrangers" du Secours Catholique et présidente du collectif Romeurope, l'un des huit membres associatifs de l'Observatoire. Le prochain rapport sort le 22 novembre. ■

**Voir sur le site :**  
[observatoiredesexpulsions.org](http://observatoiredesexpulsions.org)

INNOVER



ÉLODIE PÉRIOT / SCDF

# YOURJOB. UNE PLATEFORME POUR L'EMPLOI

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Entre un et deux jeunes sur trois sont au chômage dans les Balkans. Conséquence : ils quittent leurs pays et partent pour l'Europe voisine. Face à ce constat, les Caritas d'Albanie, de Bosnie, du Kosovo et de Serbie, partenaires du Secours Catholique, ont décidé de lancer YourJob, une plateforme pour l'emploi. Plusieurs milliers de jeunes ont ainsi pu reprendre pied sur le marché du travail.

*die : les jeunes s'en vont par manque d'opportunités », s'insurge le jeune homme. « Nous sommes consternés de voir partir tous ces jeunes, diplômés ou non. Les faire rester au pays devrait être l'objectif du gouvernement », poursuit Luz Balaj, responsable de YourJob au Kosovo. Dans ce petit pays des Balkans, la crise politique et les tensions avec la Serbie n'arrangent rien à la situation. Ici, près de 60 % des jeunes sont au chômage ! Les bas salaires (une moyenne de 300 euros par mois) ne les incitent pas à rester et beaucoup partent en Europe occidentale. C'est cette fuite des jeunes qui a poussé les Caritas des Balkans à s'unir et à fonder la plateforme YourJob. « Aussi bien la Serbie que la Bosnie, l'Albanie et le »*

▲ Après un stage de quatre mois, Artan a décroché un emploi de métallurgiste dans cette entreprise qui fabrique des brouettes. « Je peux ainsi prendre en charge ma famille », affirme-t-il.

**M**itrovica, dans le nord du Kosovo. Dans un café, nous rencontrons Benjamin, 23 ans, jeune diplômé en économie. Bilingue en anglais, il vient tout juste de décrocher un job dans un centre d'appel : « *J'ai des amis partis en Italie, en Suisse, en Autriche, moi je veux rester mais c'est difficile. Clairement, mon job n'est pas le job rêvé. C'est une tragé-*



## LES BESOINS IDENTIFIÉS

**YOURJOB**

### Pour quoi ?

- ▶ Un taux de chômage élevé chez les jeunes (allant de 34 % en Serbie à 58 % au Kosovo)
- ▶ Une émigration importante et une fuite des cerveaux
- ▶ Une forte proportion de Neet : 1 jeune sur 3 n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation

### L'IDÉE



**Remettre les jeunes sur le marché du travail avec YourJob (Youth Overcoming Unemployment Regionally through Job Opportunities in the Balkans), une plateforme pour l'emploi des Caritas des Balkans.**



### ▶ QUI ? COMBIEN ?

- Les jeunes de moins de 30 ans de quatre pays des Balkans (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Serbie).
- Environ 2 000 jeunes aidés et accompagnés sur une période de trois ans dans chacun des quatre pays.



## LES OBJECTIFS

**Faire se rencontrer** les offres d'emploi des entreprises et les demandes des jeunes.

**Redonner confiance** aux jeunes en les remettant sur le marché du travail.

Inciter les jeunes à **rester dans leur pays.**

**Lutter contre la pauvreté** des jeunes et de leurs familles



## LES LEVIERS D'ACTION

- ▶ Entretiens réguliers avec un conseiller d'orientation
- ▶ Formations à la recherche d'emploi (rédaction de CV, préparation aux entretiens d'embauche)
- ▶ Formations professionnelles (à des métiers spécifiques)
- ▶ Stages réalisés en entreprises
- ▶ Soutien, au moyen de bourses, de projets d'auto-entrepreneuriat



## LES FINANCEURS

- ▶ Secours Catholique-Caritas France
- ▶ Caritas Autriche
- ▶ Austrian Development Agency (Ada)
- ▶ Renovabis
- ▶ Medicor

» Kosovo voient leurs jeunes partir. Ils ont tous désormais un contact en Allemagne, en Autriche ou en Suisse. Ils ne voient pas leur avenir sur place, à cause également de la corruption dans leurs pays. Avec YourJob, nous leur montrons qu'ici aussi, dans les Balkans, des entreprises recherchent des employés », explique Tobias Noelke, le coordinateur régional de YourJob.

## Des stages gagnants

C'est le cœur du projet de la plateforme : être un pont entre les entreprises qui cherchent à embaucher et les jeunes qui cherchent un travail. « Notre rôle depuis 2019 a été, d'une part, de convaincre les employeurs d'investir dans de jeunes travailleurs et, d'autre part, de montrer aux jeunes que la persévérance peut s'avérer gagnante pour eux », explique Miroslav Valente, responsable de YourJob en Bosnie. Dans le cadre

du programme, les conseillers de YourJob reçoivent tout d'abord les jeunes en entretien individuel avant de les orienter soit vers un stage, soit vers une formation ou encore une bourse d'auto-entrepreneuriat. À Mitrovica, dans le nord du Kosovo,



**NOTRE RÔLE : CONVAINCRE  
LES EMPLOYEURS  
D'INVESTIR DANS DE JEUNES  
TRAVAILLEURS.**

nous voici à la biscuiterie Camel où flotte un parfum de chocolat et de gâteaux. Donjeta, 20 ans, une charlotte sur la tête, range des biscuits dans des boîtes en carton : « Sans qualification comme c'est mon cas, il est impossible de trouver un emploi au Kosovo. Grâce à YourJob, j'ai pu faire

un stage de trois mois ici avant d'être embauchée. Sans cela, je serais partie en Europe », déclare-t-elle. « J'ai embauché trois stagiaires de YourJob », explique de son côté Lulzim Deva, le patron de Camel. « J'avoue qu'il est difficile de recruter car les jeunes veulent partir. On veille à offrir de bonnes conditions de travail. »

À quelques kilomètres de là, Artan, en blouse d'ouvrier, travaille le métal pour fabriquer des brouettes. Lui aussi a décroché un contrat dans cette entreprise métallurgique à la suite d'un stage : « J'ai développé de nouvelles compétences avec ce stage. Aujourd'hui j'aime mon métier. Je n'ai pas d'autre choix que de travailler, car je dois nourrir ma femme et ma fille. Rien que le loyer coûte 100 euros par mois, à Mitrovica ! » Responsable de YourJob en Serbie, Marina Kostic explique : « Notre travail en tant que conseillers d'orientation, c'est de proposer un plan de carrière aux jeunes tout en répondant aux besoins du marché. À l'évidence, ce qui marche le mieux, c'est le stage : 70 % de nos stagiaires trouvent un job ensuite. » Outre le stage, YourJob peut aussi proposer des formations financées par les Caritas, par exemple dans l'informatique, la cuisine ou encore le design graphique. Ridvan Shabani, un formateur cuisinier qui a proposé des formations à 15 candidats de YourJob à Mitrovica au Kosovo, en témoigne : « On leur apprend ainsi de nouvelles compétences et je suis fier de les voir travailler dans des restaurants par la suite. »

## L'auto-entrepreneuriat

Autre possibilité pour aider les jeunes à s'insérer sur le marché du travail : leur offrir une bourse pour leur permettre de se lancer comme auto-entrepreneur. Elind, 25 ans,



**JULIANA BICI, RESPONSABLE DE YOURJOB À CARITAS ALBANIE**

## « YOURJOB EST UNE PLATEFORME RECONNUE »

« Notre coopération entre Caritas est importante. Nous tenons une réunion une fois par mois pour discuter des problèmes et des défis auxquels nous sommes confrontés ainsi que des résultats. Nous apprenons beaucoup les uns des autres, car nous faisons face aux mêmes problèmes. À Caritas Albanie, par exemple, nous nous sommes inspirés de Caritas Kosovo qui a une bonne relation avec les pouvoirs publics (Pôle emploi, municipalités, services sociaux, etc.). Nous aussi, comme eux, nous apprenons à dialoguer avec les institutions. Ce soutien de l'État est essentiel. Aujourd'hui, je dirais que nous sommes devenus une plateforme pour l'emploi reconnue dans les Balkans. YourJob est même désormais plus célèbre que Caritas. Les jeunes que nous rencontrons font confiance à la plateforme car ils trouvent du travail. Nous avons des résultats concrets et visibles. » ■





ELODIE PERRIOT / SCSF

société. *YourJob a changé ma vie.* » C'est aussi l'un des objectifs de YourJob : insérer sur le marché du travail les minorités et les exclus, ceux qui manquent d'instruction et souffrent de pauvreté.

### Une coopération régionale

Une fois par mois, les quatre Caritas du programme échantent et dialoguent entre elles sur leurs approches et leurs manières de travailler. « *L'idée est de voir comment s'améliorer. Par exemple, si un pays met en œuvre une nouvelle formation ou des stages pour les boursiers, il en fait connaître les résultats aux autres pour voir ce qui est à garder ou à abandonner* », explique Tobias Noelke, coordinateur régional de YourJob. « *La coopération est fructueuse*, poursuit Miroslav Valente de YourJob Bosnie. *Caritas Serbie, par exemple, nous a aidés à organiser des formations pour les conseillers d'orientation, ou encore, en nous inspirant de Caritas Kosovo, nous avons proposé des stages techniques sur les finances pour les boursiers.* » Entre 2019 et 2022, YourJob a ainsi accompagné des milliers de jeunes et, au total, plus de 1 000 d'entre eux ont retrouvé un emploi. « *Tout comme nous, YourJob crée des connexions entre les jeunes et les entreprises* », observe Granit Bejtullahu, du Pôle emploi de Mitrovica au Kosovo. « *Avec YourJob comme avec nous, il ne s'agit pas de créer des jobs mais de faciliter des opportunités.* » C'est bien pour cela que le slogan affiché par YourJob sur toutes ses brochures et les réseaux sociaux est : « *Your opportunity, your future, your job*<sup>1</sup> ». ■

habitant Prizren au Kosovo, a ainsi reçu une bourse de 5 000 euros l'an dernier. Il nous reçoit dans son atelier au milieu de canapés et de meubles : « *Auparavant je travaillais dans un restaurant KFC malgré mon diplôme de graphiste designer. J'envisageais de partir rejoindre ma sœur en Allemagne. Mais j'avais aussi le rêve de devenir tapissier d'ameublement. Grâce à YourJob, j'ai pu monter mon entreprise et devenir indépendant. Aujourd'hui je gagne 700 euros par mois : je prends ainsi soin de mes parents et de mon autre sœur.* » Donika Markaj, de YourJob Prizren, explique pour sa

part : « *Les bourses nous permettent de soutenir des projets innovants, nous contribuons donc à créer des emplois durables.* » Non loin de là, à Gjakove, nous rencontrons Leonita, autre bénéficiaire d'une bourse YourJob, qui a fondé avec son mari une entreprise fabriquant de petits meubles : « *YourJob m'a permis de suivre une formation au business, d'apprendre à diriger une entreprise et à me comporter avec les clients. Sans cela il m'était impossible de travailler, en tant que femme, sans instruction – j'avais interrompu l'école primaire –, et puis je suis aussi rom. Maintenant je me sens utile à la*

<sup>1</sup> Littéralement : « *Ton opportunité, ton avenir, ton boulot* ».

ILS Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



ÉGALITÉ DES CHANCES

## MENTORAT INTERGÉNÉRATIONNEL ET INTERCULTUREL

Implantée en France depuis 2019, l'association Duo for a Job, née à Bruxelles, accompagne vers l'emploi des jeunes issus de l'immigration récente en leur proposant d'être suivis par un mentor bénévole de plus de 50 ans. Le but de ce dispositif : favoriser l'égalité des chances sur le marché de l'emploi pour ces jeunes particulièrement touchés par le chômage, mais aussi valoriser l'expérience des travailleurs "seniors" et ainsi contribuer à une société plus juste et plus solidaire. Mis en relation et encadrés par l'association, le jeune et son mentor se rencontrent à raison de deux heures par semaine pendant six mois. ■ C.B

+ Plus d'infos sur : [www.duoforajob.fr](http://www.duoforajob.fr)

FINISTÈRE

## UN CLIC POUR UN JOB

L'insertion relevant de leurs compétences, les départements mettent en place des dispositifs pour favoriser l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi. Ainsi le Finistère a lancé en 2020 une plateforme numérique spécifiquement à destination de ce public, en partenariat avec les missions locales, Pôle emploi et des entreprises. Finisterejob.fr recense plus de 25 000 offres et permet notamment aux jeunes chercheurs d'emploi de déposer leurs CV et d'être ensuite orientés, après analyse automatique, vers des offres correspondant à leur profil. ■ C.B

+ Plus d'infos sur : [bit.ly/DepartementsEmploiJeunes](http://bit.ly/DepartementsEmploiJeunes)

MOYEN-ORIENT

## UNE PLATEFORME POUR FORMER À DISTANCE

À l'origine du projet, un constat : au Moyen-Orient, les femmes, les jeunes et les populations des zones reculées ont peu accès aux formations à l'entrepreneuriat. C'est pourquoi des partenaires du Secours Catholique en Égypte, en Palestine et au Liban se sont organisés pour créer "Mosharaka", un outil de formation en ligne permettant à ces populations de se former à leur domicile. L'objectif de cette plateforme digitale est d'améliorer leur accès à un travail décent, notamment par l'entrepreneuriat social. ■ C.L.-L.

RETOUR SUR...

## L'EXPÉRIENCE DU "BÉNÉVOLAT DE RÉPIT" SE POURSUIT À PAU

Permettre aux personnes qui soutiennent un proche malade ou handicapé de souffler l'espace de quelques heures, tel est l'objectif du "bénévolat de répit" expérimenté depuis 2016 à Pau avec l'appui du Secours Catholique. À l'initiative de ce projet, Georges Lanusse-Cazalé, médecin à la retraite. « Dans notre société, les aidants sont exclus, isolés, invisibles, constate-t-il. On ne les entend pas. Ils s'épuisent, ne

se soignent plus. » À raison de trois heures consécutives chaque semaine, un bénévole vient relayer un proche aidant à son domicile, libérant ainsi du temps pour ce dernier. « Il s'agit d'apporter une présence bienveillante, souligne Georges Lanusse-Cazalé. Outre la bouffée d'air, ce qui importe, c'est la qualité de la relation avec l'aidant et, si cela est possible, la personne aidée. » Depuis six ans, 80 accompagnements ont eu lieu,

soit plus de 3 000 heures de présence assurées par une vingtaine de bénévoles. Les demandes de répit arrivent par le bouche à oreille, des travailleurs sociaux ou encore France Alzheimer. « Le Covid a laissé des traces, estime Georges Lanusse-Cazalé. Le système de santé s'est encore dégradé. De plus en plus de patients lourds se retrouvent à domicile. Les aidants souffrent. » ■

C.B.

## LE “LOGEMENT D’ABORD” A-T-IL TENU SES PROMESSES ?

**CONTEXTE.** Où en est le plan quinquennal lancé en 2017 pour réduire le nombre de personnes sans domicile ? Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l’Hébergement et à l’Accès au logement (Dihal), pilote cette politique publique et a accepté d’en débattre avec Fanny Plançon, chargée de projets au département De la rue au logement du Secours Catholique.



**FANNY PLANÇON**

CHARGÉE DE PROJETS AU DÉPARTEMENT DE LA RUE AU LOGEMENT DU SECOURS CATHOLIQUE

**SYLVAIN MATHIEU**

DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL À L'HÉBERGEMENT ET À L'ACCÈS AU LOGEMENT

**Sylvain Mathieu :** Ce plan change profondément ce qui se faisait avant. L'idée est la suivante : plutôt que de mettre systématiquement les personnes sans domicile dans des structures d'hébergement et de leur faire suivre un parcours en escalier qui les conduit de la rue à un accueil de jour, puis dans un hébergement d'urgence, puis dans un centre d'hébergement de réinsertion sociale et enfin dans un logement, autant les faire entrer directement dans un logement avec un accompagnement adapté. Cette stratégie du "Logement d'abord" facilite l'insertion et améliore la situa-

tion des personnes concernées. De plus, une expérimentation appelée "Un chez-soi d'abord" a montré que cette forme de prise en charge est moins chère que celle réalisée classiquement, avec une économie atteignant 6 000 euros par an et par personne. Sur cette base, nous avons alors élargi l'expérience sur l'ensemble du territoire national.

**Fanny Plançon :** Le principe qui consiste à passer directement dans un logement est évidemment une bonne chose. Les associations, et notamment le Secours Catholique, ont beaucoup milité pour un chan-

gement de paradigme en faveur du Logement d'abord, mais elles regrettent aujourd'hui que la politique publique qui s'en réclame ne puisse bénéficier à un plus grand nombre de personnes en difficulté. Dans les faits, le Logement d'abord ne s'adresse pas à la grande majorité des personnes rencontrées par le Secours Catholique : il laisse notamment de côté celles et ceux qui sont sans papiers ou qui ont des droits incomplets. Ces personnes ne sont pas éligibles au logement social et rencontrent des difficultés dans le parc privé faute d'une protection sociale suffisante. Or >>>



ANTHONY MICHALLEF / SCOF

“

**FANNY PLANÇON**

Le Logement d'abord n'est pas pensé pour tout le monde. Il devrait s'appliquer à tous ceux qui n'ont pas de logement.

”

“

**SYLVAIN MATHIEU**

Le Logement d'abord n'a rien changé à ce qui existait auparavant et particulièrement en ce qui concerne la prise en compte du statut des personnes.

”

» il serait bénéfique à tout point de vue qu'elles puissent y accéder directement, comme tous les autres publics aujourd'hui concernés par ce plan quinquennal. En effet, le Logement d'abord n'est pas pensé pour tout le monde. Il devrait s'appliquer à tous ceux qui n'ont pas de logement, de façon inconditionnelle. Aujourd'hui ce n'est pas le cas.

**S.M. :** Le Logement d'abord est un principe et sa mise en œuvre relève du droit. Il n'a rien changé à ce qui existait auparavant et particulièrement en ce qui concerne la prise en compte du statut des personnes. Dans le parcours en escalier, l'accès au logement n'était pas possible pour les personnes en situation irrégulière. Ensuite, le Logement d'abord ne doit pas être opposé à l'hébergement. La mise à l'abri, la prise en charge des personnes en situation de précarité

est toujours indispensable mais doit s'intégrer aux principes du Logement d'abord.

**F.P. :** À Marseille, nos bénévoles relèvent le cas de personnes à la rue parfois depuis vingt ans et qui sortent complètement des radars, pour lesquelles il n'y a pas d'accompagnement et qui ne voient rien évoluer. Il s'agit notamment de personnes sans papiers qui n'ont pas droit au Logement d'abord. Il y a également les personnes qui présentent des problématiques plus spécifiques (troubles psychiques, addictions...) et qui en concurrence avec des cas dits « faciles » se voient discriminés dans l'accès au logement.

**S.M. :** Sur la question des personnes à droits incomplets, le Logement d'abord ne modifie pas le corpus juridique existant. Quant à la concurrence entre les

publics, au contraire, la recherche d'une réponse adaptée aux besoins contribue à la réduire. Sur le plan des résultats globaux, à la fin de l'année 2022, plus de 400 000 personnes sans domicile fixe ou sans abri auront accédé au logement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. C'est d'ailleurs une des caractéristiques du Logement d'abord d'être particulièrement suivi et mesuré en termes de résultats avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui sont à la hausse.

**F.P. :** Aujourd'hui, l'augmentation du coût de la vie risque de faire basculer beaucoup de ménages dans la pauvreté, ce qui pourrait créer davantage de ruptures locatives, d'expulsions des logements et donc un plus grand nombre de mises à l'abri d'urgence. Or l'État prévoit de supprimer 7 000 places d'hébergement d'urgence d'ici à la fin de l'année 2022, et encore 7 000

places en 2023. Pourquoi réduire ce nombre de nuitées en hébergement d'urgence ?

**S.M. :** Prévenir les ruptures locatives fait partie du Logement d'abord. C'est un de ses axes-clés. La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) pilote une politique qui a permis de faire baisser le nombre de ruptures locatives, en lien avec l'ensemble des acteurs sur ce champ d'action. En 2020, du fait du Covid, la trêve hivernale a été prolongée tout au long de l'année. En 2021, le nombre d'expulsions avec concours de la force publique a diminué par rapport à 2019 grâce à une série de mesures, par exemple des équipes mobiles qui vont vers les personnes pour examiner leur situation et intervenir le plus en amont possible.

**F.P. :** Il était prévu qu'il y aurait discernement, et que dans les cas les plus graves l'expulsion ne serait pas accordée. Or nous voyons encore expulser des familles avec des enfants atteints de pathologies sévères et d'autres cas qui nous semblent particulièrement graves...

**S.M. :** Les préfets prennent en compte la vulnérabilité des personnes et des instructions ont été données pour proposer une solution dans ces cas. C'est un combat de tous les jours et il y a des évolutions en cours qui sont en train de changer certaines façons de faire.

**F.P. :** En termes de construction de logements sociaux, on n'arrive pas à atteindre les objectifs de production, notamment les logements sociaux accessibles aux personnes les plus modestes. Or une étude

menée par plusieurs associations, dont le Secours Catholique, montre qu'il y a une réelle discrimination envers les personnes à faibles ressources dans les attributions de logements sociaux.

**S.M. :** La France a le premier parc social de l'Union européenne. Même dans les années où nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs ambitieux, la France reste le pays qui produit le plus de logements sociaux dans l'Union européenne. Et par ailleurs, ce sujet ne relève pas uniquement de l'État, car ce sont les collectivités territoriales qui accordent les permis de construire.

**F.P. :** Cependant nous sommes inquiets de l'assouplissement de la loi SRU, qui est dorénavant un peu moins contraignante...

**S.M. :** On peut donner quitus au précédent gouvernement pour avoir résisté à une forte pression sur le démantèlement de la loi SRU. Il y a eu quelques assouplissements, très faibles, et l'ensemble du principe a été conservé. Je le répète, l'argent pour construire est là, mais il faut au final un accord de la collectivité territoriale compétente, en général la commune.

**F.P. :** Il se construit surtout du logement social pour catégories moyennes...

**S.M. :** Près de 40 % des logements sociaux sont des prêts locatifs aidés d'intégration (Plai), c'est-à-dire la catégorie de logements sociaux dont les loyers sont les plus faibles. Nous avons veillé à maintenir la production de Plai dans un contexte de contraction de la

construction. Certes, il est dommage que les objectifs de production ne soient pas atteints mais, encore une fois, l'État reste très volontaire dans cette affaire. Et pour les personnes à très faibles ressources, nous avons créé les Plai adaptés, pour qu'elles aient des loyers qui leur correspondent.

**F.P. :** Le Secours Catholique souhaiterait qu'il y ait une grande loi sur le logement qui prévoit des financements pluriannuels ambitieux pour développer une offre de logements sociaux accessibles aux plus pauvres, et que la loi sur l'immigration annoncée par Gérald Darmanin ne conduise pas à des régressions supplémentaires des droits des personnes sans domicile migrantes ou en demande d'asile. Par le passé, nous étions associés à la réflexion du gouvernement sur ces sujets, notamment en participant à des comités de pilotage. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus, dans ces réunions, porter la parole des personnes que nous rencontrons.

**S.M. :** Le ministre du logement, Olivier Klein, réunira très prochainement les associations comme le faisaient ses prédécesseurs et il s'agit toujours de travailler collectivement pour améliorer la situation des personnes en situation de précarité. Il a annoncé également un second plan quinquennal et nous aurons largement l'occasion d'en discuter afin de construire nos actions pour les cinq prochaines années. ■

**Propos recueillis  
par Jacques Duffaut**

ENQUÊTE

## PAUVRETÉ : L'URGENCE D'UNE POLITIQUE STRUCTURELLE

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Aide exceptionnelle de solidarité, prime de rentrée, majoration du chèque énergie, prime inflation... Depuis deux ans, pour soutenir les ménages les plus précaires face aux conséquences économiques de la crise du Covid 19, puis face à l'inflation, le gouvernement multiplie les mesures d'aide ponctuelles. Avec quelle efficacité ? S'ils saluent ce soutien nécessaire dans l'urgence, les spécialistes de la lutte contre la précarité et l'exclusion regrettent que cette stratégie gouvernementale de gestion de crises se fasse au détriment d'une politique structurelle de lutte contre la pauvreté. Acteurs de terrain et personnes en situation de précarité proposent ici des solutions pour améliorer notre système de protection sociale.





▲ Christine D. travaille comme auxiliaire de vie indépendante auprès des personnes en situation de handicap.

« **Q**uand j'entends que pour faire des économies, il faut se chauffer à 19 °C, ça me fait rire », confie Céline<sup>1</sup>, 46 ans, quelques jours après

l'annonce par le gouvernement, le 6 octobre, du plan de sobriété énergétique. L'hiver dernier, cette habitante d'un petit village de l'Indre a réglé ses radiateurs à 16 °C dans le salon et la cuisine de sa maison. Et depuis cinq ans, elle n'allume plus le chauffe-eau. « Avec ma fille de 8 ans, on se lave au gant avec une bassine. Et quand on a besoin d'eau chaude, on utilise la bouilloire », précise-t-elle. Des économies drastiques qui remontent à son divorce et à son basculement vers le revenu de solidarité active (RSA). Aujourd'hui, Céline perçoit, pour elle et sa fille, 630 euros de RSA, 77 euros de pension alimentaire – « quand je la reçois » –, et 46 euros d'allocation de soutien familial. Le confinement du printemps 2020 n'a pas

accentué ses difficultés budgétaires. « Dans ma commune, il n'y a pas d'aide pour la cantine, donc ça me coûtait moins cher d'avoir ma fille à la maison. Si je l'inscris, c'est pour qu'elle puisse manger un repas complet et au chaud l'hiver. » Néanmoins l'aide exceptionnelle de solidarité, d'un montant de 250 euros, qu'elle a reçue en juillet 2020, était la bienvenue.

Comme toutes celles qui ont suivi : majoration de la prime de rentrée scolaire, prime de fin d'année (novembre 2021), majoration du "chèque énergie" (décembre 2021), prime inflation. Céline n'a rien changé à ses habitudes. « J'ai tout mis de côté, dit-elle. Pour pouvoir acheter des cadeaux à ma fille, à Noël, et pour plus tard aussi, quand il faudra par exemple financer son permis de conduire. J'essaye de voir le plus loin possible. »

“  
DEPUIS CINQ ANS,  
ELLE N'ALLUME PLUS  
LE CHAUFFE-EAU.  
”

#### “Du beurre dans les épinards”

Pour Sonya Fares, elle aussi mère seule et allocataire du RSA, les aides exceptionnelles et primes qui ont été versées depuis deux ans





## TÉMOIGNAGE

### « NOUS SOMMES DES MATHÉMATIENS »

#### **Sonya Fares, 58 ans, allocataire du revenu de solidarité active (RSA) (Rhône)**

« J'ai travaillé comme auxiliaire petite enfance chez des familles pendant trente ans. Il y a dix ans, j'ai mis ma vie professionnelle en *stand-by* pour m'occuper de mon fils en situation de handicap. Depuis, je suis au RSA. Aujourd'hui, je perçois 730 euros mensuels pour mon fils et moi. Une fois que j'ai payé les charges fixes, il nous reste 380 euros. Les charges fixes, c'est toujours ce qu'on règle en premier pour ne pas cumuler les dettes. Je suis en permanence dans l'hyperprévoyance, j'ai toujours peur de manquer. C'est quelque chose qu'on partage avec les autres personnes en situation de précarité que je côtoie au sein d'un groupe de réflexion au Secours Catholique. Nous faisons tous nos courses avec une calculatrice à la main, pour ne pas avoir à enlever des produits une fois à la caisse. Nous sommes des mathématiciens.

Avec des petits revenus tels que le RSA, on ne vit pas, on survit. On est stressé en permanence. Toute notre énergie est canalisée pour savoir ce qu'il faut acheter, où il faut aller, à quel moment sont les promotions... On ne peut pas se projeter, mobiliser notre cerveau pour autre chose. Pour l'eau et l'électricité, on appréhende le montant de la facture qui va arriver. On met en place des stratégies pour diminuer la consommation. Il y a dix ans, j'ai dû faire face à une grosse rectification. Depuis, je n'allume plus le chauffage l'hiver.

Face à tout cela, on essaye de préserver nos enfants en leur cachant la situation ou en leur expliquant avec des mots choisis pourquoi on ne peut pas leur acheter ce qu'ils veulent, pourquoi on ne part pas en vacances. Devant les autres, on essaye de faire bonne figure. On décline poliment les invitations à sortir, on appréhende la question : « *Qu'est-ce que tu deviens ?* » Pour l'éviter, on arrête tout simplement de voir les gens. On s'isole. J'ai reçu les aides exceptionnelles du gouvernement, notamment la prime inflation cet automne. Je n'ai rien eu à faire. C'est bien quand les choses se font automatiquement, sans obliger à faire la queue, à présenter encore des justificatifs... C'est bien pour la dignité des personnes. Ces aides sont utiles, mais c'est tellement éphémère, ça ne résout rien. Il faudrait un minimum qui permette de vivre dignement et de se libérer des soucis du quotidien pour faire des projets. Pour le calculer, il faudrait partir des dépenses des personnes. Que reste-t-il à ce ménage, une fois réglées toutes ses charges ? Combien lui faut-il pour manger, se vêtir, se déplacer ? Et compléter. » ■

ont permis de « *mettre du beurre dans les épinars* ». Cette Lyonnaise le constate pour elle, comme pour d'autres ménages qu'elle côtoie : « *Certains ont pu éponger des dettes, d'autres remplir le frigo pour deux ou trois jours de plus...* » « *Les mesures d'urgence ont fait du bien* », note Daniel Verger, du Secours Catholique. Durant la période post-confinement, l'association a observé à la fois une légère augmentation des revenus des ménages qu'elle accompagne, et une diminution du nombre des mères seules parmi le public accueilli. Ces dernières ont été les principales bénéficiaires de l'aide exceptionnelle de solidarité.

« *Deux éléments qui montrent que les politiques publiques peuvent être efficaces pour lutter contre la pauvreté et que, quand le gouvernement veut, il peut* », poursuit Daniel Verger.

Un constat en demi-teinte, partagé par de nombreux acteurs de la lutte contre l'exclusion, qui saluent ces aides supplémentaires consenties aux ménages les plus précaires, tout en regrettant leur caractère exceptionnel.

« *Une prime de 100 euros, c'est toujours utile quand vous vivez avec 40 % du revenu médian. Cela comble des difficultés, permet de payer des charges*, reconnaît Isabelle Bouyer, déléguée nationale d'ATD Quart Monde. *Mais cela ne permet en rien de sortir de la pauvreté.* »

« *C'est tellement éphémère*, confirme Sonya Fares. *Cela ne résout rien.* » Ni le stress lié à la peur de manquer et au fait de devoir réfléchir en permanence à la manière dont on va se débrouiller pour finir le mois, ni l'obligation de faire des choix radicaux entre se nourrir correctement, se chauffer ou se déplacer, ni l'impossibilité d'investir, de faire des projets...

#### **Des invisibles rendus visibles**

« *Pour l'instant, toutes les mesures qui ont été prises n'ont pas servi à lutter contre la précarité, c'est de la rustine* », déclare Fabrice Krystof, directeur du Centre communal d'action sociale de Villerupt, en Meurthe-et-Moselle. Dans sa commune de 10 000 habitants, il a vu affluer un public nouveau, venant solliciter une aide alimentaire, un secours en argent ou pour de l'accès aux soins, « *des invisibles qui se sont rendus visibles car ils étaient ac-* »

# COMPRENDRE



XAVIER SCHWIBEL / SOCF

▲ Sonya Fares allocataire du RSA, à Lyon.

» culés ». Depuis, la jauge des ménages en difficulté a baissé, mais est restée un cran au-dessus de celle d'avant mars 2020. « Avant le Covid, nous avions entre 100 et 120 ménages qui bénéficiaient mensuellement de l'aide alimentaire, précise Fabrice Krystof. Aujourd'hui, nous sommes à plus de 150 ménages et avec l'inflation, nous allons atteindre les 200. On va devoir refuser des familles. » Il évoque de nou-

veaux profils, « des personnes qui sont à + 10 ou + 20 % du Smic, qui n'ont déjà plus accès aux loisirs et qui voient leur budget rogné par l'augmentation des loyers, du coût de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation ».

Le Secours Catholique observe à l'échelle nationale le même phénomène : des ménages au-dessus du seuil de pauvreté qui ont poussé pour la première fois la porte de l'association au printemps 2020, fragilisés par le confinement, et qui au bout de deux ans n'ont pas retrouvé leur situation antérieure. Daniel Verger l'explique à la fois par le caractère ponctuel des mesures de soutien face à des situations qui se sont durablement dégradées, et par la part croissante des dépenses contraintes (loyer, charges, énergie, transports...) dans les budgets.

Dans une étude menée en 2021 par l'association auprès de personnes en situation de pauvreté, il ressort en effet que les dépenses pré-engagées (celles liées par un contrat) absorbent près de 60 % de leurs ressources, alors que cette part est de 30 % pour l'ensemble des ménages qui vivent en France. Nombre d'observateurs ont pensé que la mise en évidence de l'absence de filet de sécurité pour une partie de la population lors de la crise du Covid – allocataires des minima sociaux, petits retraités, étudiants, travailleurs

## FOCUS

### LES DÉPENSES, ANGLE MORT DE LA MESURE DE LA PAUVRETÉ

« Je suis cuisinier et je gagne 2200 euros nets par mois. Pourtant je galère. » Daniel, 41 ans, est conscient du paradoxe que peut représenter sa situation. Mais le quadragénaire vit seul, depuis qu'il est séparé, avec quatre enfants à charge une semaine sur deux, sans aucune allocation familiale, car c'est la mère des enfants qui les perçoit. Il a deux gros postes de dépense. Le loyer : 850 euros par mois,

sans allocation logement car il gagne trop. Et l'essence, car il travaille à 50 km de son domicile. Daniel est un cas emblématique de ces ménages hors statistiques, car touchant des revenus qui les situent au dessus du seuil de pauvreté, mais qui vivent pourtant de vraies situations de précarité. « Ce qu'on ne mesure pas aujourd'hui, ou très partiellement, ce sont les dépenses, notamment contraintes (loyer, charges,

transport...), des ménages, explique Pierre Madec, économiste à l'OFCE. Cela empêche de comprendre la situation de milliers de personnes qui ne sont pas considérées officiellement comme nécessitant de l'aide, et qui pourtant ne s'en sortent pas. Cela ne permet pas non plus de voir qu'à revenu égal, les difficultés financières d'un ménage en situation de pauvreté s'aggravent du fait de l'augmentation du coût de la vie. » ■

précaires... – déboucherait sur des mesures structurelles pour sécuriser les ménages. Cela aurait pu être le cas. Durant le confinement, l'idée de débloquer des crédits pour rehausser globalement les minima sociaux et celle d'ouvrir le RSA aux 18-24 ans ont été avancées au sein de l'administration. Finalement, le gouvernement a préféré verser des aides exceptionnelles. Une stratégie qu'il semble rééditer pour faire face à l'actuelle crise de l'inflation. Isabelle Bouyer, d'ATD Quart Monde, regrette une politique de « *gestion de la pauvreté* », bien loin, selon elle, de l'ambition d'éradiquer la pauvreté extrême en une génération exprimée par le président Emmanuel Macron en 2018.

## Que restera-t-il ?

Pour Pierre Madec, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la dynamique serait même plutôt inverse. Avant la crise du Covid, « *le gouvernement avait annoncé la création d'un revenu universel d'activité (RUA), censé être un dispositif plus lisible, plus juste, plus protecteur que ceux qui existent actuellement*, rappelle-t-il. *La crise est arrivée et a montré la nécessité d'une telle réforme. Mais au lieu que cela accélère le processus, tout a été arrêté.* » Une fois que les crises seront passées, et avec elles les mesures de soutien exceptionnelles, note l'économiste, il restera « *les effets de la hausse des taxes sur le tabac, de la réforme de l'assurance chômage et de la réduction de l'aide personnalisée au logement (APL)* ». Finalement, à l'exception des revalorisations du minimum vieillesse (Aspa) et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), souligne-t-il, les mesures structurelles prises par le gouvernement depuis cinq ans, qui touchent directement au pouvoir d'achat des ménages, « *sont plutôt défavorables aux plus pauvres* ».

Pour Jean-François Maruszczyk, directeur général d'Emmaüs France, la déconjugalisation de l'AAH<sup>2</sup>, votée cet été par l'Assemblée nationale, est « *une bonne nouvelle* », tout comme le projet du gouvernement de rendre automatique le versement du RSA, de la prime d'activité et de l'APL est « *salutaire* » pour lutter contre le non-recours aux droits. Deux me-



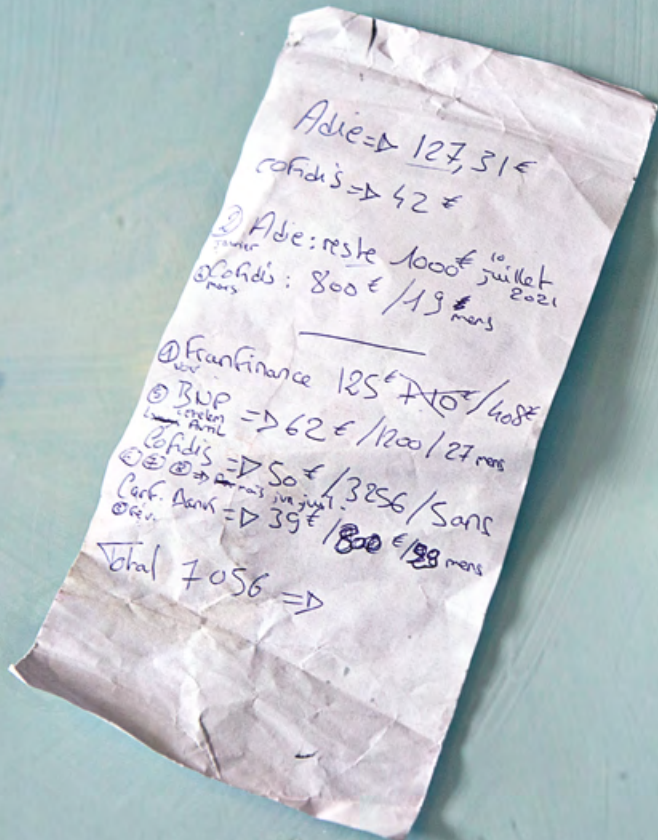
## TÉMOIGNAGE

### « L'IRRÉGULARITÉ DE MES REVENUS M'EMPÊCHE DE M'ORGANISER »

**Christine D., 45 ans, auxiliaire de vie (Côte-d'Or)**

« Je travaille comme auxiliaire de vie auprès de personnes en situation de handicap. Jusqu'à il y a un an et demi, je passais par une structure qui me donnait des missions. Les personnes payaient 29 euros l'heure, mais je ne percevais que 8,14 euros net. Je faisais énormément de kilomètres avec ma propre voiture et je n'étais défrayée ni pour le carburant ni pour l'usure du véhicule. Depuis, je me suis mise à mon compte, je suis en CDI chez deux personnes et je complète par des missions supplémentaires. Je m'en sors mieux. J'ai été malade d'un cancer pendant presque deux ans, en 2018 et 2020. Du coup, je ne peux travailler qu'à temps partiel car je fatigue vite et il faut que je fasse attention à ne pas trop réaliser certains gestes. Mes revenus sont complétés par la prime d'activité (PA). Celle-ci varie selon le nombre d'heures effectuées : moins je travaille, moins le montant de la PA est important. Je ne trouve pas ça logique. Cela devrait être le contraire. Si je n'avais pas de problème de santé, je prendrais beaucoup plus d'heures. Et lorsque certains mois je travaille moins que d'autres, ce n'est pas de mon fait, mais parce qu'une des personnes dont je m'occupe est hospitalisée, par exemple.

Lorsque ma PA est trop faible, ils complètent avec du RSA. Mais c'est un autre mode de calcul, avec des tranches de revenus et des effets de seuil. Parfois je me retrouve dans une situation où je n'ai pas assez travaillé pour maintenir le même niveau de PA que les mois précédents, et où en même temps j'ai trop travaillé pour percevoir un RSA qui compenserait cette perte... Ainsi, ce trimestre, j'ai perdu 140 euros par mois par rapport au trimestre précédent. Ces calculs compliqués et au plus juste sont épuisants. Et l'irrégularité de mes revenus m'empêche de m'organiser. Je ne peux rien prévoir. Ce qu'il faudrait, c'est estimer un montant minimum qui permettrait aux familles de vivre convenablement, et compléter les revenus des ménages jusqu'à atteindre ce seuil. Aujourd'hui, je gagne autour de 1 200 euros net pour moi et mon dernier enfant. J'estime que pour être bien, j'aurais besoin de 300 euros de plus, 500 pour avoir une petite marge. Cela me permettrait par exemple de payer une activité extra-scolaire à mon fils, et de sortir parfois au restaurant. » ■



▲ Pour les ménages en situation de pauvreté, les dépenses préengagées absorbent près de 60 % de leurs ressources.

sures structurelles « très fortes », considère-t-il. Une troisième serait, selon lui, une hausse substantielle du RSA pour atteindre 50 à 60 % du revenu médian, soit 919 à 1102 euros pour une personne seule (contre 598 aujourd'hui). Cette augmentation du revenu minimum est demandée par tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté. « Un RSA même à 40 % du revenu médian (735 €) pourrait permettre aux allocataires de sortir de l'extrême pauvreté », estime Daniel Verger, du Secours Catholique. Mais c'est un point de blocage dans les discussions avec le gouvernement.

S'il y a eu une prise de conscience, en 2020, que le niveau actuel du RSA n'était pas suffisant, « ne serait-ce que pour supporter un repas supplémentaire au domicile par enfant », observe Pierre Madec, cela n'a abouti à aucun changement de doctrine.

« Je ne veux pas qu'on fasse un plan pour que les gens pauvres vivent mieux pauvres, je veux qu'on leur donne le choix de ne plus l'être », expliquait Emmanuel Macron en septembre 2018, lors de l'annonce de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, pour justifier son refus d'augmenter les minima sociaux (hors AAH et Aspa). Pour le président de la République, la sortie de la pauvreté ne peut se faire que par l'accès à l'emploi, et un RSA "trop élevé" serait démo-

bilisateur. Une idée que l'on retrouve dans le fonctionnement de la prime d'activité (PA). « Plus on bosse, plus on la touche », constate Christine D., auxiliaire de vie en Bourgogne. Et suite au mouvement des Gilets jaunes, le gouvernement a décidé de revaloriser le bonus individuel de la PA plutôt que son montant forfaitaire. Résultat, « les personnes qui ont le plus bénéficié des milliards d'euros investis dans cette mesure sont celles qui travaillaient à temps plein et au Smic », explique Pierre Madec. Christine D. ne comprend pas cette logique : « C'est le contraire qu'il faudrait. Les mois où je travaille moins, ce n'est pas par choix, assure-t-elle. C'est par exemple parce qu'une des personnes chez qui j'interviens est hospitalisée. À ce moment-là, j'ai besoin d'être soutenue, pas sanctionnée. »

### Vivre convenablement

Sonya Fares dénonce l'image de « fainéant » qui colle aux allocataires du RSA. « La majorité des personnes qui sont, comme moi, au RSA veulent bosser, affirme-t-elle. Mais on ne nous permet pas de travailler. On est trop vieux, pas assez en forme... On n'intéresse pas les employeurs. Et puis, lorsqu'on doit vivre avec aussi peu, toute notre énergie et tout notre cerveau sont accaparés par la nécessité de devoir se dé-

brouiller au quotidien, on ne peut pas se mobiliser pour autre chose, comme chercher un emploi. » Céline, dans le Berry, a le sentiment qu'il y a comme « un mur entre ceux qui travaillent et les autres », les premiers ayant « l'impression que c'est facile de trouver du boulot ». Âgée d'une quarantaine d'années, elle se souvient d'avoir prévenu, il y a deux ans, un ami qui venait de perdre son travail. « Je lui ai dit : "Tu vas voir, ça va être dur de retrouver quelque chose." Mais il ne me croyait pas. » Aujourd'hui, il est toujours au chômage.

## Erreur d'analyse

S'ils partagent l'idée que le travail est essentiel pour les personnes, et voient ainsi favorablement les efforts du gouvernement pour développer l'insertion par l'activité économique (IAE), les acteurs de la lutte contre la pauvreté considèrent que celui-ci se trompe dans son analyse du chômage de longue durée.

« On culpabilise les personnes, on les accuse de profiter, de ne pas vouloir travailler, s'agace Isabelle Bouyer d'ATD Quart Monde. Alors que c'est le système qui est défaillant. » Dans un rapport publié en janvier 2022, la Cour des comptes révèle, par exemple, que seuls 40 % des allocataires du RSA bénéficient de l'accompagnement social prévu par le dispositif. Pour le Secours Catholique, ATD Quart Monde et Emmaüs France, comme pour de nombreux autres spécialistes de la lutte contre l'exclusion, la question concernant le revenu minimum ne devrait pas être : « Incite-t-il au travail ? » mais : « Permet-il de vivre convenablement ? »

« Il y a un manque de cohérence entre les mesures politiques et la réalité de ce que vivent les personnes », s'indigne Sonya Fares. Pour que cela change, estime-t-elle, « il faudrait que ceux qui décident nous prennent plus en considération, qu'ils nous invitent et nous écoutent, qu'ils viennent vivre notre vie pendant une semaine. Après on pourrait discuter. » ■



## TÉMOIGNAGE

### J'AI RÉUSSI À NÉGOCIER MES FRAIS BANCAIRES DE 10 À 5 EUROS

#### Dominique, 67 ans, retraitée (Indre)

« En comptant ma pension, plus la retraite complémentaire, je touche 787 euros par mois. Mon loyer, une fois que j'ai déduit l'aide personnalisée au logement, me coûte 246 euros, soit près d'un tiers de mes revenus. Après avoir déduit mes charges fixes, dont 56 euros de mutuelle santé, il me reste à peu près 300 euros. C'est juste. Surtout depuis deux ans, car mes dépenses ont augmenté pour différentes raisons au-delà de l'augmentation du coût de la vie. Mon fils a changé de métier, il travaille le soir et ne peut plus aller récupérer son fils à l'école le vendredi (il en a la garde le week-end). Du coup, chaque semaine, je fais 50 km en voiture pour aller récupérer mon petit-fils. Il y a sa fille aussi, qui a grandi et qui depuis deux ans passe plus de temps chez moi en vacances.

Cela génère des frais. Je fais donc des économies quand je suis seule. Par exemple, je ne me chauffe plus. Je suis à 15-16 °C l'hiver. Quand vous devez choisir où couper dans le budget, éteindre un interrupteur, c'est facile. Je ne mets plus d'essence dans ma voiture, je roule à l'éthanol. Pour manger, je me contente du panier solidaire livré au Secours Catholique. Je complète les légumes avec du riz et des pâtes et ça me fait la semaine. Deux fois par an, il y a une livraison de viande que je paye 10 euros. Je la congèle et je la sers quand j'ai mes petits-enfants et mon fils. J'ai réussi à négocier avec ma banque des frais bancaires à 5 euros au lieu de 10. Ces 5 euros, je les mets dans du jambon ou un petit morceau de poisson une fois par mois.

Je n'ai pas reçu l'aide exceptionnelle de solidarité, mais j'ai touché le "chèque énergie" et récemment la prime inflation. Quand on a de très faibles revenus, ces aides exceptionnelles sont une goutte d'eau, mais ça pallie les augmentations terribles qu'il va y avoir sur les factures d'énergie. J'ai tout mis de côté pour faire face à cela. Ce qu'il faudrait, c'est augmenter les petites retraites. Les 1 100 euros promis par Emmanuel Macron lors de la dernière campagne présidentielle, on en est loin. Je me suis renseignée pour recevoir le minimum vieillesse afin d'atteindre au moins 950 euros. Mais il faudrait que mon fils rembourse tout à mon décès. C'est hors de question. Je pense qu'il faudrait également des tarifs différenciés selon les revenus pour tout ce qui concerne les abonnements : eau, électricité, gaz, mutuelle santé... » ■

1. Le prénom a été changé.

2. Cela signifie que les revenus du conjoint d'un adulte handicapé ne seront plus pris en compte dans le calcul de l'allocation.

# COMPRENDRE

## L'ENTRETIEN

# « LE REVENU MINIMUM A COMPLÈTEMENT DÉCROCHÉ »

Annie Le Houerou préside la mission d'information du Sénat sur l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français. Pour la sénatrice socialiste des Côtes-d'Armor, une hausse des minima sociaux et des bas salaires est nécessaire. Elle préconise, pour cela, une plus juste répartition des richesses.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE** ET **SONYA FARES**

## PARCOURS

### ANNIE LE HOUEROU

#### 2008

Est élue maire de Guingamp.

#### 2012

Deviens députée des Côtes d'Armor.

#### 2020

Est élue sénatrice des Côtes d'Armor.

### SONYA FARES

#### 2010

Arrête ses activités d'auxiliaire petite enfance pour s'occuper de son fils en situation de handicap. Elle devient allocataire du RSA.

#### Depuis 2016

Participe, au sein du Secours Catholique, à la plateforme de mobilisation citoyenne du Rhône.

**Sonya Fares:** Vous présidez depuis deux ans une mission d'information sur l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français. Dans un rapport de cette mission, de 2021, il est écrit que se baser essentiellement sur les ressources des ménages pour appréhender la pauvreté n'est pas suffisant. Pourquoi ?

**Annie Le Houerou:** D'abord, parce que si vous observez la pauvreté uniquement par le prisme, par exemple, des bénéficiaires du RSA ou des allocations logement, vous perdez une partie des personnes qui vivent dans la précarité en France. Je pense à celles et ceux qui ne recourent pas à leurs droits, ou aux personnes qui n'ont droit à rien, comme les étrangers en situation irrégulière. Ensuite, parce que le revenu des ménages ne reflète pas complètement leur situation. On le voit bien avec la crise ukrainienne. On dit que l'inflation est à moins de 7 %, mais ce n'est pas une réalité pour tous. Pour certaines personnes, elle est à 15 %, parce qu'elle touche les carburants et que ces personnes, souvent en milieu rural, se déplacent beaucoup avec leur véhicule. Concernant l'alimenta-

tion, les coûts ont évolué beaucoup plus vite que l'inflation telle qu'elle est calculée au niveau national. Et c'est une vraie difficulté pour beaucoup de ménages d'avoir un reste à vivre décent.

**S.F.:** Justement, ce que nous observons, au sein du groupe de réflexion dont je fais partie, c'est que le système de protection sociale n'est pas en cohérence avec la réalité de nos vies. Pour évaluer de manière juste la situation d'une personne et l'aide à lui apporter, il faudrait partir de ses dépenses contraintes (loyer, charges, transport...) et mesurer ce qui lui reste pour ses besoins de base. Que pensez-vous d'un système de protection sociale qui prendrait en compte le "reste à vivre" des ménages pour déterminer leurs droits ?

XAVIER SCHWIBEL / SDCF



**A.L.H. :** Je vous rejoins. Quand vous regardez la part des loyers dans le budget des allocataires du RSA, elle dépasse très largement 30 %, voire 40 %. Il faut y ajouter, notamment en période hivernale, les coûts de l'énergie. Le revenu minimum a sûrement été calculé à l'origine en tenant compte d'un niveau de dépenses. Sauf qu'aujourd'hui, on a complètement décroché. La question que vous posez ne concerne pas uniquement les bénéficiaires d'aides sociales, mais également les bas revenus. Il y a un certain nombre de personnes en emploi dont le reste à vivre leur permet tout juste de manger, de se loger, de se rendre à leur travail. Quel serait le salaire minimum décent pour manger, se loger, avoir des loisirs ?

**Benjamin Sèze :** Parmi les justifications avancées pour ne pas augmenter de manière significative le RSA, il y a l'idée selon laquelle un RSA trop haut n'inciterait plus au travail. Qu'en pensez-vous ?

“

**QUEL SERAIT LE SALAIRE  
MINIMUM DÉCENT  
POUR MANGER, SE LOGER,  
AVOIR DES LOISIRS ?**

”

**A.L.H. :** Les freins dans l'accès à l'emploi sont ailleurs. Je vais prendre l'exemple de ce qui se passe sur mon territoire. Ici, il y a du travail, par exemple dans des industries agroalimentaires.

Néanmoins, même si celles-ci font de grands efforts pour réduire les problèmes de santé liés aux conditions de travail, quand je regarde les personnes qui sont en demande d'emploi, un certain nombre ont plus de 40 ans, elles ont travaillé durant vingt à vingt-cinq ans dans ces usines de l'agroalimentaire et sont "cassées" parce qu'elles ont des troubles musculo-squelettiques (TMS). On ne peut pas dire à ces personnes : « *Il y a du travail à l'usine, allez-y !* » La majorité des personnes au chômage veulent travailler, mais elles aspirent, pour des raisons de santé ou autres, à une qualité de vie au travail qui ne leur est pas proposée aujourd'hui. Un autre exemple éclairant est le secteur de la restauration. Des efforts sont faits par certains »

# COMPRENDRE



XAVIER SCHWIEBEL / SCFF

» employeurs, notamment concernant les quatre heures de “pause” dans l’après-midi, durant lesquelles les salariés ne travaillent pas et ne sont pas payés. On organise l’effectif et le travail de manière à ce qu’il n’y ait pas de coupure au milieu de la journée, et que les journées soient peut-être un peu plus courtes. Et là, on trouve des salariés.

Par contre, quand vous avez des métiers dans lesquels il n’y a pas eu d’effort d’organisation du travail, qui supposent des déplacements fréquents, des horaires décalés, des conditions physiques pénibles..., et qu’en plus il y a des problèmes de logement à proximité... c’est effectivement difficile de convaincre les personnes de l’intérêt à y aller. D’autant que la rémunération n’est souvent pas à la hauteur.

**S.F. :** Dans beaucoup de cas, le fait de retrouver du travail ne suffit pas pour sortir de la pauvreté, lorsque l’emploi est précaire : en CDD, à temps partiel, faiblement rémunéré. Pour s’extraire de la pauvreté, on a besoin de sécurité et de stabilité. C’est-à-dire d’un CDI et d’un salaire qui permette de vivre dignement, mais aussi d’investir (dans une voiture, par exemple, pour aller travailler) et de faire face aux imprévus (panne de voiture, frigo qui lâche...). Sinon, on retombe dans les mêmes problèmes. Comment éviter que les chômeurs de longue durée ne trouvent que des emplois très précaires ?

**A.L.H. :** Aujourd’hui, les personnes en recherche d’emploi depuis longtemps vont principalement aller vers des contrats précaires, comme des CDD, des missions en intérim... et

même parfois très précaires, avec le développement des plateformes numériques, comme Uber ou Deliveroo. Et alors que le travail devrait être synonyme de mieux-être, de logement stable, de possibilité de se projeter dans l’avenir... Pour ces personnes, ce n’est souvent pas le cas, le travail précaire les maintient dans leurs difficultés, voire les aggrave.

Par ailleurs, toutes les personnes qui sont restées longtemps éloignées de l’emploi ne sont pas en capacité matérielle, physique ou mentale d’assurer l’emploi tel que l’employeur l’attend. Quand on est en précarité, on n’est pas toujours “frais et dispo”, on peut avoir besoin d’adaptations et même d’un accompagnement au moment de la reprise de travail. Certains employeurs sont prêts à cela. Encore



faut-il aussi qu'il y ait un tiers qui assure cet accompagnement.

Dans notre département, nous avons deux "Territoires zéro chômeur de longue durée" (TZCLD). Ce dispositif expérimental consiste à créer localement des entreprises à but d'emploi où l'on propose des CDI, rémunérés au Smic, à des personnes au chômage depuis plus d'un an, qui sont par ailleurs accompagnées. Et on adapte les emplois. Je trouve que cette démarche est une réponse intéressante à votre question. Et les retours que l'on a sur ces expérimentations sont plutôt positifs.

Les évaluations qui ont été demandées, notamment par le gouvernement, disent que ce dispositif coûte cher. Mais est-ce si cher au regard de ce que coûte la précarité : les aides sociales, mais aussi les coûts induits, en termes de santé par exemple ? Et ces évaluations ne prennent pas en compte ce qu'apporte cette démarche aux personnes et à leur entourage, d'un point de vue moral et social. Il faut que l'on travaille aussi sur le mal-être pour que notre société aille mieux.

**S.F. :** La majorité des personnes qui sont au RSA voudraient travailler. Mais le fait d'être dans la survie les épuise, leur prend toute leur énergie. En maintenant un RSA aussi faible, on les empêche de se projeter, de se mobiliser pour autre chose. Que pensez-vous du principe d'augmenter le montant du RSA pour soulager le quotidien des allocataires et leur permettre de se concentrer sur des projets, comme la recherche d'un emploi ?

**A.L.H. :** Une expérience est menée en Angleterre : les pouvoirs publics ont donné l'équivalent de 1 000 euros à un assez grand nombre de personnes. Et ce, sans contrepartie,

contrairement au RSA qui vous oblige à rendre des comptes tous les trois mois. Cette expérience anglaise est très positive. On se rend compte qu'une aide suffisante et sans contrepartie a un effet libérateur. La sécurité que cela apporte soulage les personnes de la charge mentale de devoir sécuriser leur quotidien, de s'assurer qu'elles toucheront bien le

“  
**ON NE PEUT TRAVAILLER  
SUR LA QUESTION DE  
LA PAUVRETÉ SANS  
SE PENCHER SUR  
CELLE DES INÉGALITÉS  
ÉCONOMIQUES.**  
”

RSA le mois suivant, qu'elles ne vont pas devoir rembourser un trop-perçu parce qu'elles ont travaillé un peu le mois précédent ou trois mois avant... Je pense donc que l'idée d'un revenu minimum garanti et significatif est tout à fait audible. C'est quelque chose que nous pourrions peut-être pousser.

Mais cela ne doit pas être décorrélé des revenus du travail. Car cette insécurité quotidienne que vous décrivez concerne aussi des personnes qui travaillent et qui ont des salaires bas et/ou irréguliers. Et la prime d'activité ne résout pas tout, d'autant que son fonctionnement maintient les personnes dans une certaine situation de précarité : « *Est-ce que je vais la toucher ce mois-ci ? Est-ce qu'elle ne va pas être diminuée ?* »

**B.S. :** Cette corrélation entre minima sociaux et revenus du travail semble conduire aujourd'hui à un nivellement vers le bas. Sous prétexte que le Smic permet à peine de vivre, le RSA permet à peine de survivre.

**S.F. :** Nous vivons dans un système qui manque de cohérence, où l'on demande aux allocataires du RSA de retourner à l'emploi mais sans le leur permettre, et où beaucoup de personnes travaillent sans pour autant réussir à s'en sortir. Je n'en veux pas aux ménages qui gagnent très bien leur vie, ils s'en sont donné les moyens. Mais il faut que ce soit plus équitable.

**A.L.H. :** Je vous rejoins sur cette idée. Il faut qu'il y ait un équilibre de revenus, y compris avec les personnes qui se retrouvent, à un moment donné de leur vie, dans une situation difficile. C'est pourquoi on ne peut travailler sur la question de la pauvreté sans se pencher sur celle des inégalités économiques. Aujourd'hui, on constate à l'échelle de la société que les plus riches sont de plus en plus riches et que les plus pauvres voient leur situation s'aggraver. On pourrait faire contribuer plus largement ceux qui ont le plus de moyens à la solidarité nationale. En ce moment, on se bat par exemple pour une taxe sur les super-profits. Ce sont des milliards d'euros qui pourraient justement servir à compenser les faibles revenus. Soit en augmentant les aides sociales (revenu minimum, allocation logement...), soit en investissant dans la construction de logements sociaux, par exemple, ou dans l'aide à la rénovation énergétique pour les ménages modestes. Et puis, on ne peut ignorer que dans certaines entreprises l'écart de rémunération entre le plus bas et le plus haut salaire est de 200, voire 400. Et lorsque de grandes entreprises font de très grands bénéfices, je ne suis pas sûre que le salarié au Smic voie sa rémunération réévaluée. Je m'appuie toujours sur cette phrase du Conseil national de la Résistance qui dit que « *chacun doit contribuer en fonction de ses moyens pour bénéficier en fonction de ses besoins* ». ■



## INDE : LE CHOC DU COVID POUR LES TRAVAILLEURS INFORMELS

90 % de la population indienne travaille dans le secteur informel, sans protection sociale. Le confinement de 2020 a fait plonger ces travailleurs dans une précarité accrue. Quelques mesures “pansements” n’ont pas suffi à les protéger.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Is sont collecteurs de déchets, vendeurs de rue, employés de maison ou encore ouvriers dans le bâtiment : tous travaillent au quotidien sans contrat et sans couverture sociale. Leur vie s’est arrêtée avec le confinement décrété par les autorités indiennes en 2020. « Avant, je prenais soin de mes trois enfants avec mon salaire quotidien. Je n’ai pas de pension de veuve bien que mon mari soit décédé. Durant le confinement, je n’ai pas pu travailler, alors je n’avais pas de nourriture,

rien », témoigne Samari Kerketta, habitante de Murhu près de Khunti. « De nombreux travailleurs informels des villes ont été jetés sur les routes pour retourner aux villages chercher le soutien de leurs familles », constate Catherine Bros, professeur d’économie à l’université de Tours. Toutes ces populations se sont retrouvées deux à trois mois sans revenus, faisant monter le taux de pauvreté (si on considère qu’il touche ici les personnes vivant avec moins d’un dollar par jour) à 50 % de la po-

### AVIS D'ACTEUR

**DANIEL VERGER**, RESPONSABLE DU PÔLE ÉTUDES ET RECHERCHES À LA DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER FRANCE DU SECOURS CATHOLIQUE

## « EN FRANCE AUSSI, DES TRAVAILLEURS INFORMELS PASSENT ENTRE LES MAILLES DU FILET »

L'exemple indien montre bien l'importance d'avoir des politiques publiques de lutte contre la pauvreté et un système de protection fort et efficace. En Inde, la faiblesse de la couverture sociale a frappé de plein fouet les travailleurs. Il faut espérer que les pays émergents se doteront d'une protection sociale qui s'inspire de la nôtre. Pour autant, il ne faut pas oublier qu'en France, même si le système de protection sociale a permis d'amoindrir le choc de la crise du Coronavirus la première année, les mesures n'ont été que pon-

ctuelles et non pas pérennes. Et de nombreuses personnes ayant des emplois précaires dans le système informel sont restées en dehors des radars. Ce sont ces personnes que nous avons vu arriver au Secours Catholique : beaucoup de travailleurs “ubérisés”, qui n’ont pas de statut et ne sont pas protégés socialement ; ce sont aussi les migrants sans papiers qui travaillent dans le bâtiment ou la restauration ; ce sont encore les personnes affectées par la réforme de l’assurance chômage, qui se sont mises à travailler au noir pour faire des

heures supplémentaires. Même si l'exemple indien nous montre que la protection sociale à la française est l'une des meilleures et des plus efficaces au monde, rappelons-nous qu'elle n'est pas universelle et que de nombreuses personnes n'en bénéficient pas. Pour éviter ce problème, au Secours Catholique, nous pensons qu'il faut permettre l'accès de tous aux minima sociaux, qu'il faut régulariser les sans-papiers qui travaillent au noir ou encore étendre le RSA aux jeunes. Notre système peut encore être amélioré. ■

pulation ! « Les gens ont manqué de moyens de subsistance et même si la pandémie est maintenant derrière nous, les revenus et l'économie n'ont pas retrouvé le niveau d'avant le Covid », observe Aravind Unni, de l'ONG IGSSS (Indo Global Social Service Society), partenaire du Secours Catholique en Inde. « Le chômage subsiste, ce qui amène de nombreuses familles à faire des compromis dans leurs besoins de base. »

## Distribution d'argent

Il faut dire que la réponse de l'État indien a été « une politique d'assistanat avec une faible efficacité », pour reprendre les termes de l'économiste Jean-Joseph Boillot : les travailleurs informels ont eu accès à des tickets de rationnement et à un système de distribution d'argent, mais ces aides étaient souvent liées à un État fédéré et lorsque les travailleurs migraient, ils n'y avaient pas droit. Ce sont donc surtout les associations caritatives qui ont pris en charge la misère. L'IGSSS, par exemple, a distribué des colis alimentaires, des kits d'hygiène et de l'argent à des milliers de familles dans le besoin. « Le Covid a été un choc de pauvreté dans un pays en rattrapage économique et social. Le gouvernement indien n'a mené aucune politique contre la pauvreté, il a juste permis d'éviter le pire », déplore Jean-Joseph Boillot. Pour l'IGSSS, il faudrait fournir une couverture sociale aux travailleurs informels pour leur permettre d'absorber les chocs. Il faudrait aussi décorréler les cartes de rationnement des lieux de vie pour permettre l'accès à la distribution des aides partout en Inde. Enfin il faudrait établir des cantines communautaires.

« Il aurait fallu des dispositifs d'encadrement des travailleurs informels avant la crise », analyse encore la chercheuse Catherine Bros, pour qui quinze années de lutte contre la pauvreté ont été anéanties par le choc du Covid. L'économiste Jean-Joseph Boillot évoque également : la crise de l'hôpital public débordé, par la crise sanitaire. Plus de 5 millions d'Indiens seraient morts du Covid en trois ans. Et cette fois aussi, ce sont les plus pauvres, notamment les habitants des bidonvilles, qui ont été le plus durement touchés. ■



## DES OUTILS POUR COMPRENDRE

### À LIRE



**État de la pauvreté en France 2022 - À l'épreuve des crises, enquête sur les budgets des plus précaires.** Cette année, le Secours Catholique a décidé de consacrer le dossier de son rapport statistique au budget des ménages durant la crise du Covid. L'association souligne l'importance de prendre en compte le « reste à vivre » des ménages, plutôt que leurs simples ressources, pour apprécier leur situation. Elle montre aussi que dans les contextes de crises, il y a bien plus que le budget qui est mis à l'épreuve. À commencer par l'équilibre psychique des personnes.

[rapport.secours-catholique.org](http://rapport.secours-catholique.org)



**La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses (printemps 2020 | printemps 2021).** Ce rapport publié un an après le début de la crise sanitaire du Covid, par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), croise le regard des acteurs de terrain ainsi que des personnes

concernées elles-mêmes sur leurs expériences de la crise sanitaire et des réponses apportées pour y faire face avec les apports de la recherche en sciences sociales.



**Une analyse macro et microéconomique du pouvoir d'achat. Bilan du quinquennat mis en perspective.** Dans ce document, les économistes de l'OFCE, Pierre Madec, Mathieu Plane et Raul Sampognaro proposent d'évaluer l'impact redistributif de certaines des mesures socio-fiscales issues des budgets 2018 à 2022. Ils distinguent les mesures ayant un impact durable sur le revenu des ménages, des mesures d'urgence prises dans le contexte de la crise sanitaire.

# RENCONTRER



## PARCOURS

**1969 :**  
naissance

**1988 :**  
devient cameraman lors  
de la première Intifada

**1989 :**  
mort de son frère, tué par  
l'armée israélienne

**1991 :**  
mariage

**2003 :**  
fonde l'ONG Tam  
(Women Media and  
Development)

SUHEIR FARRAJ, MILITANTE FÉMINISTE PALESTINIENNE

## AU NOM DES FEMMES

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Elle a fait de l'égalité des genres le combat de sa vie. La Palestinienne Suheir Farraj défend les droits des femmes dans une société patriarcale et qui subit le joug de l'occupation israélienne. Avec son ONG Tam, partenaire du Secours Catholique, elle milite pour faire changer les mentalités.

Elle a le féminisme dans la peau. C'est plus fort qu'elle ! Elle y croit : les femmes ont les mêmes droits que les hommes. « *Je n'avais pas le choix, je devais m'engager en tant qu'activiste pour les droits des femmes* », déclare aujourd'hui Suheir, rappelant qu'elle a été marquée par l'histoire d'une de ses sœurs, Mayson, mariée à 16 ans et ensuite victime de violences conjugales. À l'origine de la création de Tam<sup>1</sup> en 2003, un constat : l'image de la femme dans la société et dans les médias palestiniens est « *traditionnelle* ». Avec quatre autres femmes, Suheir fonde donc Tam pour défendre les droits des femmes et lutter contre toutes les violences dont elles sont victimes : « *Être leur voix*. » Avec le soutien du Secours Catholique, elle a notamment fondé une plateforme en ligne, "Be safe", qui permet d'appeler à l'aide 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Tam sensibilise aussi les jeunes enfants dans les écoles aux droits des femmes et pratique le plaidoyer pour faire évoluer les lois. « *Pour changer les mentalités, il faut changer les lois. Cela permettra d'éveiller les consciences* », explique Suheir, précisant qu'elle a réussi avec Tam à faire geler des

articles du code pénal, l'un relatif aux crimes d'honneur, l'autre au viol (jusqu'à alors un homme auteur de viol n'était plus poursuivi s'il épousait sa victime). « *Je lutte pour nos droits en tant que femmes dans une société patriarcale qui n'accepte pas les changements. Je sais bien que je prends des risques. Tout militant des droits de l'homme est en danger. J'ai des craintes pour mon équipe mais pas pour moi* », té-

“

TOUT MILITANT  
DES DROITS DE L'HOMME  
EST EN DANGER.

”

moigne Suheir qui reconnaît être régulièrement la cible d'attaques de la part de fondamentalistes religieux palestiniens. « *Malgré un contexte difficile en Palestine, où la société est patriarcale et où la liberté des associations est limitée, Suheir n'a pas peur* », constate de son côté Nolwenn Cremet, chargée de projets en Palestine pour le Secours Catholique. « *Elle clame ses revendications haut et fort et ne recule pas sous les pressions diverses.* »

D'où vient le féminisme ancré de Suheir ? Clairement de trois femmes qui l'ont marquée dans son enfance. Sa mère d'abord, Huda, qui a dû nourrir une famille de sept enfants après que son mari déporté au Liban eut été tué par l'armée israélienne. Puis elle s'est remariée et Suheir a alors été éduquée par sa grand-mère Zarifa et sa grande sœur Maryam. « *Elles étaient toutes les deux très fortes pour nous protéger et elles nous laissaient toujours prendre nos propres décisions* », se remémore Suheir, évoquant le souvenir des bonbons, des pastèques et du poulet pendant les fêtes du Ramadan de son enfance. « *Les racines de mon féminisme viennent d'elles, mais ensuite cela a été un long processus fait de rencontres avec des femmes, de conférences internationales, etc. C'est dans mon sang : je crois en la liberté des femmes de choisir leur vie et en leur égalité avec les hommes* », insiste-t-elle.

**Rebelle**

Son côté rebelle semble bien être dans les gènes de la jeune femme. Déjà, enfant, elle rompait le jeûne du Ramadan en buvant de l'eau. Puis à l'âge de 10 ans, elle fuit le pensionnat dans lequel elle avait été envoyée par sa grande sœur. En grandissant, la lutte contre les injustices la gagne. À 14 ans, Suheir s'engage dans une association étudiante qui dénonce l'occupation israélienne, avant d'être »

# RENCONTRER



VICTORINE AULSE / COLLECTIF HORS FORMAT / SCDF

» arrêlée lors de la première Intifada en 1987. C'est alors qu'elle trouve sa voie. Elle propose à un média palestinien de faire des vidéos et devient caméraman : « *J'ai compris que ce serait mon métier. Avec mes films, je voulais dénoncer l'occupation israélienne contre notre société.* »

“  
**JE RÊVE D'ÉGALITÉ  
ET DE LA LIBERTÉ  
DE CHOISIR NOS VIES.**  
”

C'est pendant cette première Intifada que « *[son] monde s'écroule* » : son frère aîné Faiz est tué par l'armée israélienne. « *La noirceur a enveloppé ma vie. Faiz était la colonne vertébrale de notre famille dans notre société patriarcale* », explique aujourd'hui Suheir. Elle-même sera blessée par balle au niveau du nez et c'est sa caméra qui sauvera son œil.

## Rêve

Suheir ne lutte pas uniquement pour les droits des femmes dans une société patriarcale, mais aussi

« *pour [notre] existence en tant qu'êtres humains* ». Alors que 65 % de la Cisjordanie est contrôlée administrativement et militairement par Israël et qu'une partie de son territoire est utilisée pour ses colonies, Suheir revendique un accès à la terre et la liberté de circulation pour les Palestiniens : « *Chaque jour nous subissons des humiliations. Il faut se lever à 4 heures du matin pour passer les barrages et aller travailler. Les hommes sont ainsi battus et humiliés. Après cela, ils déversent leur rage sur leurs femmes.* »

Pour autant, Suheir reste optimiste et confiante. En témoigne cette fleur qu'elle a fait tatouer sur son cou : « *Mon tatouage me rappelle que la vie est belle, malgré tout* », déclare-t-elle. Dans son combat, Suheir peut aussi compter sur son mari, Najeeb, un journaliste qu'elle a épousé en 1991 à l'âge de 22 ans. « *Je l'avais prévenu que je ne serais pas une femme qui resterait au foyer et qu'il n'y avait aucune chance que ça change. Il m'a répondu qu'il ne voulait pas que je change* », relate-t-elle en riant. Ensemble ils ont eu trois enfants, un garçon et deux

filles. Leur fils Ismail, aujourd'hui âgé de 29 ans, a déjà passé quatre années en prison pour avoir jeté des pierres contre des soldats israéliens. Lamees, 26 ans, est quant à elle une chercheuse qui étudie les effets psychologiques de l'occupation israélienne sur la population. La dernière, Ruba, 23 ans, suit les traces de sa mère et lutte pour les droits des femmes.

## Femmes fortes

La famille de Suheir est sa fierté : « *Je suis entourée de femmes fortes* », se réjouit-elle. Aujourd'hui grand-mère et âgée de 53 ans, Suheir n'en reste pas moins militante féministe. « *Elle continue de consacrer sa vie à lutter pour les autres, pour toutes ces Palestiniennes qui voient leurs droits bafoués. Suheir est profondément altruiste et animée par une volonté de justice* », observe Nolwenn Cremet, du Secours Catholique, avec admiration. Et quand on demande à Suheir comment elle voit l'avenir, elle répond : « *Je rêve d'égalité et de la liberté de choisir nos vies. Je rêve d'une société libre de discriminations et de violences, d'un pays et d'une terre libres. Je rêve d'une école où les filles et les garçons pourront ensemble apprendre et travailler à l'amélioration de l'image que les femmes ont d'elles-mêmes.* » Avant d'ajouter : « *Peut-être que je ne verrai jamais cela. Mais avec de l'espoir, peut-être que mes filles le verront.* » ■

1 L'abréviation de "Tanmiat wa Ael'am al Marra", Women Media and Development.



## LES DÉPARTS “CACHÉS” DES JEUNES DE KOONAN

PAR **BENJAMIN SEZE** PHOTOS: **VINCENT BOISOT /SCCF**

Le phénomène a explosé ces dernières années. À Koonan, village reculé de Côte d'Ivoire, situé à 800 km de la capitale, Abidjan, de plus en plus de jeunes partent « à l'aventure ». Ils ont généralement entre 20 ans et 25 ans, et, la plupart du temps, quittent le pays à l'insu de leurs parents. Loin d'être une lubie, ce choix est stratégique. Ces jeunes conçoivent souvent la migration comme un « accélérateur » de vie.

# EXPLORER



VINCENT BOISOT / SCCC

▲ Diomande Massain, agricultrice, émue en repensant à son neveu, péri en mer méditerranée.

L'endroit se situe à la sortie de la ville, juste avant que les sentiers boueux ne se perdent dans la forêt et les herbes hautes. C'est un regroupement d'une dizaine de cases. L'habitat est modeste et exigü. Les murs sont façonnés avec de la terre et coiffés de toits d'herbe séchée. À l'intérieur sont empilées des bassines en plastique pour laver le linge et la vaisselle. Dans la cour, des cendres encore fumantes laissent deviner l'emplacement d'un feu de bois où l'on a fait cuire l'*attiéké*, une semoule de manioc qui constitue, avec le riz, la base de l'alimentation locale.

Nous sommes à Koonan, dans l'extrême nord-ouest de la Côte d'Ivoire, à vingt minutes en moto de la Guinée. Vu de ce village de 6 000 habitants, Abidjan, le poumon économique du pays, est un mirage lointain. C'est ici qu'Oumar Kone est revenu vivre il y a quatre mois, un an après avoir quitté son pays direction l'Europe. Le jeune homme de 20 ans avait mûri son projet depuis l'enfance. « *J'avais le goût de l'aventure, envie d'aller voir ailleurs pour avoir un lendemain meilleur*, explique-t-il. *Et puis nous sommes nombreux, sept enfants, il fallait que l'un d'entre nous cherche quelque chose pour assumer la charge de la famille.* » Alors Oumar est « *parti à l'aventure* », comme de nombreux jeunes de son âge dans les environs. Difficile de donner une évaluation précise. Il existe peu de statistiques détaillées sur l'importance et l'évolution de l'émigration ivoirienne. « *C'est encore un phénomène relativement récent, mais il prend de l'am-*

*pleur depuis la décennie de troubles qui ont secoué le pays* », notent les auteurs d'une enquête publiée en 2017 par l'OCDE et le Cires. La plupart des émigrants ont entre 20 et 30 ans, mais dans certains cas, ils n'ont même pas 18 ans. Les plus jeunes accompagnent parfois un frère plus âgé, mais ils partent aussi seuls. À Koonan, « *pas une seule famille n'échappe à la migration* », indique le maire de la ville, Abou Bamba, pour donner une idée de l'ampleur du phénomène. Son propre fils, âgé de 22 ans, est récemment parti au Maroc. Assis à l'ombre de l'apatam, Sifa Bamba est le chef coutumier du village. Vêtu d'une longue tunique orange et coiffé d'un calot blanc, l'homme âgé de 75 ans raconte qu'autrefois, les départs de jeunes existaient déjà mais restaient rares. « *C'était des étudiants, des jeunes des grandes villes, surtout d'Abidjan, qui partaient en avion avec un visa* »,



précise-t-il. L'instauration de la scolarisation de masse, après l'indépendance du pays, et le manque de débouchés à la sortie des études, ont créé une première génération d'émigrants vers la France. Ceux-ci ont réussi et ont pu aider leurs parents au village. « *Ils reviennent désormais pour les cérémonies et les vacances avec leurs belles voitures. Ils font construire de belles maisons. En voyant cela, les jeunes d'ici se disent : "Pourquoi pas moi ?"* »

## Partir "caché"

Le jour où il a pris le bus en direction du Mali, première étape de son périple, Oumar vivait à San Pedro, une ville du sud de la Côte d'Ivoire, chez un ami de la famille. Il y était mécanicien dans un garage automobile. Son père et son frère aîné étaient au courant de son projet, mais pas sa mère. « *Cela aurait été un choc pour elle de savoir que je partais de façon clandestine, dit-il. Sa santé est fragile, elle ne l'aurait pas supporté.* »

Si certaines familles organisent ou soutiennent financièrement la migration de leur enfant, la plupart des jeunes préparent leur départ à l'insu de leurs parents. Dans un rapport publié en 2020, faisant suite à une

## POSITIONNEMENT

PAR **PATRICIA SPADARO**, CHARGÉE DE PLAIDOYER MIGRATIONS INTERNATIONALES AU SECOURS CATHOLIQUE

### « IL FAUT OUVRIR DES VOIES SÛRES DE MIGRATION »

Personne ne choisit l'endroit où il naît, et l'émigration est une stratégie pour compenser les inégalités systémiques au niveau mondial. C'est un moyen de s'extraire de la pauvreté et de s'ouvrir des perspectives, alors qu'on n'en voit aucune dans son pays. La migration, facteur de développement, a toujours eu cours dans l'histoire de l'humanité, et elle continuera d'exister. Elle a principalement lieu à l'échelle régionale. D'ailleurs, en 2020, les deux tiers des migrants originaires des pays d'Afrique de l'Ouest vivaient dans la région<sup>1</sup>. L'obsession sécuritaire européenne est construite sur une lecture erronée des flux migratoires et nie l'apport positif des migrations pour toutes les sociétés, d'origine comme d'accueil. Elle nourrit des politiques de blocages à nos frontières et sur le parcours migratoire. Ce sont ces politiques qui alimentent les maux de la migration : la criminalité des réseaux de passeurs, la perte de vies humaines, l'appauvrissement des familles qui s'endettent, la création de poches de misère dans les pays de transit et d'arrivée. C'est pourquoi, au Secours Catholique, nous promovons l'ouverture de voies accessibles, sûres, légales et flexibles de migration. Si les politiques accompagnaient les migrations plutôt qu'essayer vainement de les bloquer, tout le monde serait gagnant. ■

<sup>1</sup> Source : Centre d'analyse des données migratoires mondiales

enquête menée auprès de migrants ivoiriens, l'OIM Côte d'Ivoire révèle que 94 % des hommes interviewés ont pris seuls la décision de migrer, et que les deux tiers ont financé eux-mêmes leur voyage.

Au bout de deux jours sans nouvelles de Falikou, son fils, Diomandé Massain, agricultrice à Koonan, a commencé à s'inquiéter. C'était il y a un an et demi. « *Son téléphone ne répondait plus* », relate cette femme âgée de 54 ans. Elle s'est alors renseignée et a appris que son fils n'était plus à Touba, le chef-lieu de la région, où il préparait son bac. Son silence a duré une semaine. « *J'en ai été malade, raconte la mère de famille. J'ai tout imaginé : qu'il avait* »



VINCENT BOISOT / SGCIF

◀ **Mohamed Maninga, 17 ans, assis à droite, est fan de rap français. Il rêve de devenir rappeur en France.**

# EXPLORER



▲ Lamine, 18 ans, (au premier plan) vient de recevoir ses résultats du BEPC. Il fait partie des 29 % d'admis en Côte d'Ivoire en 2022.

» eu un accident de moto, qu'il s'était fait enlever... » À aucun moment elle n'a pensé à un départ. « Pour voyager il faut de l'argent et il n'en avait pas, alors je n'y ai pas pensé. » Falikou avait économisé en faisant le taxi-moto durant ses années de lycée. Si son fils lui avait parlé de son projet, Diomandé lui aurait dit :

« Ton papa est décédé, j'ai besoin de toi ici. Et puis, on n'a pas les moyens de te payer le voyage. Le billet d'avion et le passeport coûtent cher. »

Pour elle, comme pour la plupart des familles rencontrées à Koonan et dans ses environs, le "voyage", ne s'envisage pas autrement que par les airs. La voie clandestine est proscrite. En effet, rapporté par les informations télévisées, le péril méditerranéen qui se dresse devant les jeunes Ivoiriens en route pour l'Europe est source d'angoisse pour leurs proches. Pour Diomandé, ce danger est extrêmement concret. L'an dernier, Abou, son neveu, est mort noyé en tentant

la traversée. En évoquant ce jeune de 27 ans qui était mécanicien à Touba, ses yeux se brouillent de larmes. Aujourd'hui, Falikou est en Algérie. Il fait des petits contrats dans le bâtiment pour financer la suite de son parcours. Sa mère est inquiète. « Je lui dis de ne pas passer par l'eau, d'attendre d'avoir assez d'argent pour prendre l'avion... Mais il me répond seulement de prier pour lui. » Alors Diomandé se lève la nuit pour prier afin que Dieu protège son fils.

## Des intérêts contradictoires

L'agricultrice n'est pas opposée à la migration. Si le projet de Falikou



VINCENT BOISOT / SCSF

réussit et que celui-ci peut lui envoyer de l'argent, cela lui permettra de faire construire une maison plus solide, convient-elle, en montrant les fissures qui lézardent les murs de la pièce où elle nous reçoit, « avec un vrai plafond, une douche... ». Elle pourra aussi monter un petit commerce de condiments au marché, et ne plus avoir besoin d'aller aux champs où seul son dernier fils, scolarisé en CE2, peut l'aider. « Ce que je récolte ne vaut même pas le repas. Je n'arrive plus à bien travailler », déplore-t-elle en nous montrant son pied droit enflé et en évoquant ses douleurs aux genoux. Face au départ de leurs jeunes, les

familles sont souvent tiraillées. D'un côté, la nécessité d'une main-d'œuvre dans les champs, l'envie de garder leurs enfants auprès d'elles et la peur des risques mortels encourus durant le parcours migratoire. De l'autre, la perspective d'une amélioration de leurs conditions de vie grâce à l'argent gagné « derrière l'eau ».

Parti en 2015 par la voie clandestine, sans l'accord de son père, le fils de Siafa Bamba, le chef du village, travaille aujourd'hui en Espagne comme couturier, et y a obtenu des papiers. Avec l'argent qu'il a envoyé à son père, ce dernier a pu faire construire une maison en béton, couverte d'un toit en tôle. « Auparavant, je vivais dans une case », précise le "vieux". Une telle réussite nourrit légitimement des vellétés de départ chez les jeunes du voisinage, qui veulent offrir la même aide à leurs parents.

Malheureusement, pour beaucoup, l'entreprise ne connaît pas le même succès. Parti il y a six ans, à l'âge de 20 ans, également sans le consentement de ses parents, Amara, le fils de Zoumana Diabaté, un agriculteur de Koonan, n'a pu envoyer qu'à deux reprises 50 000 francs CFA (environ 75 euros) depuis l'Espagne. C'était en 2019, après trois années de galère à dormir « dans des baraques de fortune juste couvertes de plastique », décrit son père. À cette époque, Zoumana a même dû vendre son champ d'anacardiens, la principale source de revenu des paysans de la région, et s'endetter pour envoyer 300 000 francs CFA

(environ 460 euros) à Amara, afin « qu'il puisse s'acheter des vêtements chauds et vivre ». Depuis 2019, le vieil agriculteur n'a plus rien reçu de son fils. Et depuis plus d'un an, il n'arrive pas à le joindre. « Je me pose plein de questions, confie-t-il. Pourquoi ne donne-t-il plus de nouvelles ? Est-ce qu'il est en vie ? En bonne santé ? »

## Une impasse

La plupart des jeunes qui partent de Koonan et de ses environs ne passent même pas la Méditerranée, bloqués en Algérie, au Maroc ou en Libye, faute de moyens pour payer la traversée. Ceux qui parviennent à envoyer un peu d'argent à leur

“  
FACE AU DÉPART  
DE LEURS JEUNES,  
LES FAMILLES  
SONT SOUVENT  
TIRAILLÉES.  
”

famille sont rares. Et ne pouvant effectuer de transfert de fonds, du fait de l'impossibilité d'ouvrir un compte bancaire, ils dépendent d'intermédiaires qui se servent largement quand ils ne les escroquent pas. Les jeunes se retrouvent alors dans une impasse, sans possibilité d'avancer, et tout retour en arrière est exclu. « Si tu es parti et que tu reviens au village sans ramener de moyens, c'est la honte », explique Zoumana Diabaté. C'est en partie pour cela, et aussi pour tout ce qu'il avait enduré pour arriver jusqu'en Europe, qu'Amara, le fils du vieil agriculteur, a refusé de revenir au pays lorsque son père, le voyant en plein désespoir en Espagne, le lui a suggéré. « Il m'a répondu : "Pas sans avoir quelque chose pour améliorer votre situation." » Ceux qui reviennent ont souvent connu le sort d'Oumar Koune, arrêté par les gendarmes algériens lors d'une opération d'arrestation massive »

# EXPLORER

» de migrants subsahariens et expulsé dans le désert, à la frontière nigérienne.

À Soula, un petit village voisin de Koonan, Seckou Bayoko répare la moto tricycle avec laquelle il « (fait) le chauffeur ». Sur ses cinq amis qui ont migré, un seul est arrivé en Europe, grâce au soutien financier de sa famille. Le dernier parti est toujours en Algérie. Les trois autres en ont été expulsés il y a un an. Seckou les a revus. Ils lui ont raconté les violences subies tout au long du parcours. « *Ils se sont fait frapper par les passeurs, racketter par des brigands...*, relate le jeune homme. *Ils ont même vu un homme qui ne pouvait pas payer les braqueurs se faire descendre d'une balle dans la tête, au Niger.* »

Dans le rapport de l'OIM Côte d'Ivoire, près de deux migrants sur trois déclarent avoir été victimes d'abus, de violence ou d'exploitation au cours de leur voyage. Dans le désert malien, c'est un groupe de djihadistes

qui a dépouillé Oumar Kone et ses compagnons de route. « *J'ai eu très peur* », confie Seckou, âgé de 20 ans. Refroidi par l'expérience de ses copains du village, Seckou Bayoko s'est laissé convaincre par son père de ne pas migrer à son tour. « *Il a ré-*

“  
**SUR SES CINQ AMIS  
QUI ONT MIGRÉ, UN SEUL  
EST ARRIVÉ  
EN EUROPE,**  
”

*alisé que si mes amis partaient, peut-être que moi aussi je nourrissais ce projet*, raconte le jeune homme. *Il m'a fait asseoir et on a discuté. Mes frères et sœurs sont encore petits, il m'a dit qu'il préférerait que je reste à côté de lui pour l'épauler, qu'on avait un moulin à farine de manioc à gérer, et que si je faisais en plus le taxi-moto, on pourrait s'en sortir.* »

La plupart des familles n'ont pas d'autre alternative à proposer à leurs jeunes que le travail aux champs. Un dur labeur où tout se fait à la main, à coups de pioche et de machette. « *C'est très pénible et pas ren-*

*table* », reconnaît le chef du village de Koonan, Siafa Bamba. « *On oblige nos enfants à le faire car on a besoin d'eux, mais on ne leur souhaite pas de souffrir comme nous.* »

## Un accélérateur

Assis devant la case qu'il partage avec sa femme et leur jeune fils, Moussa Kone, 27 ans, a fait le calcul. Le jeune agriculteur vit de la noix de cajou. Sa récolte annuelle lui permet de remplir dix sacs de 100 kg. Selon le prix fixé par l'État, cela lui rapporte entre 300 000 et 350 000 francs CFA par an (par comparaison, le Smic annuel ivoirien est de 720 000 francs CFA). « *Avec cela, tu dois traiter le champ et nourrir ta famille... Pas facile d'économiser.* » Moussa voudrait acheter un terrain et construire une maison. Un chantier qu'il estime à 8 millions de francs CFA. Pour le réaliser, il faudrait qu'il multiplie sa production presque par dix, considère-t-il. Ce qui suppose qu'il ait suffisamment d'argent pour financer les intrants chimiques et une machine agricole... Comment faire ?

Ces deux dernières années, Moussa a vu des amis partir vers l'Europe. « *Pour certains, ça a marché* », constate-t-il. Sur les réseaux sociaux, le jeune agriculteur regarde les photos que ces derniers postent depuis l'Espagne, sur lesquelles ils portent de beaux habits. Il ne se fait pas d'illusion pour autant : « *Ils te font croire qu'ils ont la belle vie, mais toi tu comprends qu'ils travaillent dans les champs de tomates.* » Néanmoins, poursuit-il, « *même s'ils galèrent et qu'ils sont mal payés, même si on peut penser que, finalement, ils font la même chose qu'ici, ce n'est pas pareil. Car le peu qu'ils gagnent là-bas, quand ils l'envoient en Côte d'Ivoire, ça fait beau-*

▼ **Moussa Kone, agriculteur de 27 ans, avec sa femme Bassa, et son oncle Vassé.**



VINCENT BOISOT / SICC



VINCENT BOISOT / SCOF

▲ **Doumbia, 16 ans,** remplit des jerricans d'eau pour fabriquer du pesticide pour les champs de son père.

*coup.* » Certains ont d'ailleurs déjà commencé à envoyer de l'argent pour construire et pour acheter des bœufs à leurs parents. « *Partir, c'est un accélérateur pour progresser dans la vie,* estime Moussa. *Ici, à 27 ans, j'ai l'impression d'avoir un frein à main qui m'empêche d'avancer.* » Son plan : « *Travailler deux ou trois ans en Europe pour pouvoir réaliser quelque chose au village.* »

### « Je peux y arriver »

La nuit est tombée à Koonan. Comme tous les soirs, quelques hommes du voisinage se retrouvent dans la cour où vit Moussa pour « *le grain* », un moment d'échange informel où l'on débat de tout et où parfois se règlent quelques différends.

Doumbia Moriba, un jeune voisin, prépare le thé. L'adolescent de 16 ans est félicité par l'assemblée. Il fait partie des rares lauréats du BEPC cette année (37 % de réussite à Koonan, 29 % au niveau national). Branché sur France 24 et les sites d'informations, le jeune homme aime discuter de foot et de politique française. Ce fils d'agriculteur, qui a perdu sa mère l'an dernier, nourrit un projet bien précis : s'installer à Caen, où vit un ami à lui qui a réussi le voyage, pour y faire des études. « *Je travaillerai le week-end et pendant les congés, prévoit-il. Ainsi, je pourrai m'autofinancer et envoyer de l'argent à mon père.* » Il ne compte pas s'en aller tout de suite. Il se laisse quatre ans pour passer son bac et économiser de quoi payer le voyage. « *En France, le niveau de diplôme est important. Et puis, à 20 ans, je serai plus mature, estime-t-il, on me fera plus confiance pour me donner un job.* » Moussa est conscient des risques

que représente la migration et il s'attend à un parcours « *un peu difficile* ». Est-il prêt à prendre un bateau pour traverser la Méditerranée ? « *Je ne suis pas "prêt"* », rectifie l'adolescent en souriant poliment. « *Je suis "obligé"*. »

Installé sur une chaise un peu en retrait, Oumar Kone écoute silencieusement. Depuis qu'il est revenu au village, le jeune homme est là, sans vraiment l'être. Il est arrivé épuisé physiquement et psychologiquement. Mais désormais reposé, il compte repartir, dès qu'il en aura les moyens... Par la même route.

Pour la plupart des jeunes, affirme Moussa, « *les morts dans le désert ou la mer n'enlèvent pas l'envie de partir. Car tant qu'il y en a qui réussissent, même si huit sur dix échouent, on se dit : "Moi, je peux y arriver."* » ■



LAURENCE GEAI

## POINT DE VUE

### « QUELQUE CHOSE D'IRRÉEL »

UKRAINE, AVRIL 2022

Je suis dans le Donbass, à Severodonetsk. Nous sommes le 22 avril, trois mois après le début de la guerre. Les Russes ont concentré leurs forces militaires pour attaquer ce territoire situé dans la partie est du pays. Les bombardements sont continuels, l'artillerie tonne toute la journée sans interruption. Dans le fracas des obus, un prêtre procède aux obsèques de deux femmes âgées, retrouvées mortes à leur domicile. Les cercueils sont ouverts. Il est seul dans le cimetière. Personne, sauf moi, pour assister à la cérémonie. Leurs familles ont fui. J'entends le prêtre chanter au milieu des explosions. Des chants religieux. Derrière lui, des dizaines de tombes fraîchement recouvertes de terre. Le prêtre est parfaitement calme, concentré sur sa mission. Il prononce des prières. Je le vois accomplir les gestes rituels avec de l'encens. Beaucoup de personnes âgées n'ont pas fui et sont mortes seules chez elles. Cette scène a quelque chose d'irréel. Ce prêtre qui continue son sacerdoce malgré les risques m'impressionne. Quelques semaines plus tard, la ville tombera aux mains des Russes. ■

© **LAURENCE GEAI** Laurence Geai est photojournaliste depuis 2014. Après un diplôme en commerce international et une expérience professionnelle dans le secteur de la mode, elle décide de changer de trajectoire pour devenir journaliste. Intéressée par les racines des guerres, elle se rend en Centrafrique, en Syrie, en Irak, et en Israël/Palestine. Elle s'attache, dans la mesure du possible, à rencontrer les protagonistes de chaque conflit.

En France, son travail a pour objet les inégalités, les migrations, la politique et différentes problématiques de la société. En 2021, elle est lauréate d'un World Press pour sa série sur le covid en France. En 2022 elle rejoint l'agence MYOP.



Sur instagram : @laurencegeai

# PILLER LA FRANCE

par Besse et la Blanche



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIER. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

# LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA  
**#REVOLUTIONFRATERNELLE**  
[revolutionfraternelle.org](http://revolutionfraternelle.org)

